

RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME JAD
PERIODE DU RAPPORT : 01 JANVIER – 31 DECEMBRE 2020

<p>Titre du Programme et Référence du Projet</p> <p>Titre du Programme : Programme conjoint « Lutte contre les Violences Basées sur le Genre : Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo », en sigle (JAD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>) : 00106768 • Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00111056 	<p>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</p> <p>(<i>le cas échéant</i>)</p> <p>Pays/Localité : République démocratique du Congo/ Provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Kasai-Central et Kinshasa</p> <p>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques :</p> <p>UNDAF AXE #1 : Gouvernance et développement institutionnel : Effet 1 : Le cadre institutionnel et les structures citoyennes sont renforcés en vue d'assurer la promotion des droits humains et le développement en RDC. Effet 6 : Toutes les régions de la RDC enregistrent des progrès significatifs dans la protection des civils, le respect des droits humains et la réduction des tensions et conflits.</p> <p>UNDAF AXE #3 : Accès aux Services Sociaux de Base : Effet 3 : Les populations et en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables bénéficient d'une offre et utilisation accrue de services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix.</p>
<p>Organisation(s) Participante(s)</p> <p>UNDP, UNFPA et BCNUDH</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • UNDP, UNFPA, BCNUDH, SFCG et OXFAM
<p>Budget du Programme/Projet (US\$)</p>	<p>Durée du Programme (mois)</p>
<p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet : \$CAD 18.000.000,00</p>	<p>Durée totale (<i>mois</i>) : 60 mois</p>
<p>Contribution du Fonds : UNDP : 784 113,00 \$USD</p>	
<p>Contribution de(s) agence(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Par agence (le cas échéant)</i> 	<p>Date de démarrage : 1^{er} avril 2018</p>
<p>Contribution du Gouvernement (<i>le cas échéant</i>)</p>	<p>Date de clôture originale : 31 mars 2023</p>
<p>Autres Contributions [donateur(s)] (<i>le cas échéant</i>)</p>	<p>Date de clôture actuelle : 31 mars 2023</p>
<p>TOTAL : RAS</p>	
<p>Évaluation du Programme</p> <p>Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p> <p>Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p>	<p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nom : Dominic Sam ○ Titre : Représentant Résident Bureau PNUD/RDC ○ Organisation Participante (“Lead Agency”) ○ Adresse e-mail : dominic.sam@undp.org

LISTE DES ACRONYMES

ADF	: Allied Democratic Forces
AGR	: Activités Génératrices des Revenus
AMAB	: Association des Mamans Anti Bwaki
AMC	: Affaires mondiales Canada
ANAMAD	: Association Nationale des Mamans pour l'Aide aux Déshérités
APAJI	: Association des Parajuristes de l'Ituri
APES	: Action pour la Promotion de l'Environnement Social
APN	: Access to Private Network
AVUDS	: Action des Volontaires Unis pour le Développement et la Santé
BCG	: Bureau de Consultations Gratuites
BCNUDH	: Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme
CACH	: Cap pour le Changement
CAFED	: Collectif des Associations Féminines pour le Développement
CAMPS	: Centre d'Assistance Médico Psycho-Social
CBED	: Communauté et Bien-Etre Durable
CCDH	: Centre Chrétien pour le Développement Humain
CENADIF	: Centre National de Documentation et d'Information sur la Famille
CEPFE	: Cellule d'Etudes et de Planification de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
CH	: Centre Hospitalier
CISM	: Centre Intégré des Services Multisectoriels
CJ	: Clinique Juridique
CSLVS	: Cellule Spéciale de Lutte contre les Violences Sexuelles et basées sur le genre
COFAS	: Conseil des Organisations Féminines Agissant en Synergie
CRS	: Centre de Santé de Référence
CS	: Centre de Santé
DEP	: Direction d'Etudes et de Planification
DFDI	: Dynamique Femme pour le Développement Intégral
DFJ	: Dynamique des Femmes Juristes
DMU	: Disposition Minimum d'Urgence
DPS	: Division Provinciale de la Santé
ECZs	: Equipe cadre des Zones de Santé
ENAV	: Enfant Avenir (Clinique Juridique)
EP	: Ecole Primaire
EPEPVS	: Escadron de la Police de Protection de l'Enfant et Prévention des Violences Sexuelles
ESE	: Evaluations Socioéconomiques
ETN	: Equipe d'Education et d'Encadrement des Traumatisés de Nyirangongo
FCC	: Front Commun pour le Congo
FMMDK	: Femme Main dans la Main pour le Développement du Kasai
FOMI	: Forum des Mamans de l'Ituri
FOSA	: Formation Sanitaire

GLHRP	: Greak Lake Human Right Program
HGR	: Hôpital Général de Référence
IT	: Province de l'ITURI
JAD	: Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles de la RDC
KC	: Kasai-Central
KHRT	: Kasai Horizon Radiotélévision
KI	: Capital Investi
LADAPS	: Ligue d'Actions pour le Droit et l'Accompagnement Psycho-Social
LIZADEEL	: Ligue de la Zone Africaine pour la Défense des Droits des Enfants et Elèves
MPTF	: Multi-Partner Trust Fund
NDJF	: Nouvelle Dynamique de la Jeunesse Féminine
NK	: Nord Kivu
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGI	: Organisation Non Gouvernementale Internationale
PGI	: Parquet de Grande Instance
PNSR	: Programme National de Santé de la Reproduction
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPSSP	: Programme de Promotion des Soins de Santé Primaire
PTA	: Plan de Travail Annuel
RACOF	: Réseaux des Associations Congolaises des Jeunes
RDC	: République Démocratique du Congo
RECO	: Relai Communautaire
REFEDEF	: Réseau des Femmes pour la Protection des Droits de l'Enfant et la Femme
RFCC	: Réseau des Femmes Chrétiennes du Congo
SFCG	: Search For Common Ground
SK	: Sud Kivu
SNFD	: Service National Femme et Développement
SOFEPADI	: Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral
TBD	: To be Determined
TGI	: Tribunal de Grande Instance
UCB	: Université Catholique de Bukavu
UCPDHO	: Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme
UNIBU	: Université de Bunia
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
ULPGL	: Université Libre des Pays des Grands Lacs
VBG	: Violence Basée sur le Genre

I. RÉSUMÉ

Le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et décline les actions menées par le Programme ainsi que les résultats y afférents. Le présent rapport indique aussi l'implication des Agences de mise en place de ce programme dans le dialogue de haut niveau avec le Gouvernement pour réussir l'un des pari déterminants d programme à savoir Le processus pour l'institutionnalisation des CISM a beaucoup avancé, grâce à l'implication personnelle de Madame le Ministre d'Etat, Ministre du Genre. Un projet de Décret dans ce sens a été pré-validé et attend son examen et adoption au Conseil de Ministre, processus retardé par le contexte politique de la fin de l'année.

Comme on peut s'en rendre compte, le contexte de mise en œuvre du programme a été principalement marqué par deux facteurs conjoncturels et structurels particuliers :

(i) La recomposition du paysage politique tribulaire à la fin de la coalition gouvernementale ayant pour conséquence, la suspension des Conseils des Ministres, la déchéance du Bureau de l'Assemblée nationale. Cette situation a fragilisé l'implication du leadership institutionnel dans la soutenabilité des programmes et projets de développement.

(ii) La survenue de la pandémie du Covid-19 qui s'est ajouté à la situation sécuritaire volatile dans certaines zones de mise en œuvre des activités du Programme, telles que la Province de l'Ituri, la plaine de la Ruzizi dans le Sud-Kivu et le territoire de Beni (Nord-Kivu). En effet pour faire face au risque de la propagation du virus, le gouvernement a arrêté un ensemble des mesures qui n'ont pas permis la poursuite normale de certaines activités. Il s'agit de :

Tableau N° 1 : Impact des mesures de prévention contre le Covid-19 sur les activités du Programme

Mesure	Composantes affectées	Impact sur les activités
1. Confinement / fermeture des aéroports et frontières / limitation des mouvements entre provinces et/ou avec les pays voisins	Toutes (Prévention, Prise en charge, Coordination)	Baisse de rendement, problèmes d'approvisionnement et écoulement des marchandises (cas AGR)
2. Interdiction des rassemblements de plus 20 personnes	Toutes (Prévention, Prise en charge, Coordination)	Suspension des campagnes de sensibilisation de masse Tenue des activités de formation, réunions, par groupes fractionnés (retard)
3. Port obligatoire des masques et lavage des mains au savon ou usage des gels hydroalcooliques	Toutes (Prévention, Prise en charge, Coordination)	Coûts imprévus pour l'acquisition des produits et matériels de protection exigés dans l'organisation des activités
4. Décision du Premier Président de la Cour de Cassation ordonnant la suspension de l'activité judiciaire sur toute l'étendue de la république à l'exception des procédures d'urgence depuis le 08 avril 2020	Volet Prise en charge Juridique et Judiciaire des survivant-e-s des VBG	Limitation du nombre des jugements des cas des VBG
5. Suspension des activités scolaires	Réinsertion socioéconomique et scolaire des survivant-e-s des VBG	Arrêt de l'exploitation des AGR scolaires

Les agences et les partenaires ont rapidement pris des mesures de contingence qui ont permis de poursuivre les activités dans le contexte imposé par la pandémie et réalisé les résultats décrits dans le présent rapport :

- Au moins 89 949 personnes (24132 hommes, 22085 femmes, 16200 garçons et 27532 filles) ont amélioré leurs perceptions sur les rapports Hommes et femmes et se sont appropriés des attitudes plus favorables au genre à la suite des approches de sensibilisation novatrices sur les VBG mises en place, les mécanismes de référencement des survivantes vers les structures de prise en charge ainsi que sur l'adoption des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG dans les cinq provinces d'intervention. Il est prévu que les partenaires mènent les enquêtes afin de mesurer le degré d'acquisition de connaissances à l'issue de ces activités de sensibilisation.
- 47,63% (soit 241/506) des leaders sensibilisés agissent comme des champions en matière de la promotion de la masculinité positive, l'égalité des sexes et la lutte contre les VBG et assurent également l'exécution des plans d'action conséquents au sein de leurs communautés respectives ;
- Sur un total de 1064 survivant-e-s des VBG résilient-e-s (championne de la lutte contre les VBG) identifié-e-s parmi les bénéficiaires des Programmes Tupinge Ubakaji et JAD et coachés par des femmes mentors 702 contribuent aux actions de changement en matière de la prévention des VBG et promotion des droits des femmes au sein de leurs communautés respectives ;
- Une prise en charge médicale de qualité a été assurée en faveur de 4811 survivant-e-s des VBG (contre 4365 en 2019). Ainsi, en moyenne 35,23% (37,07% en 2019) ont eu accès aux soins médicaux dans le délai de 72 Heures ;
- Une prise en charge psychosociale de qualité a été assurée en faveur de 6198 survivant-e-s et victimes indirectes (contre 4522 en 2019) contribuant à la une sécurité d'existence efficace.
- Un accompagnement juridique de qualité a été assuré au profit de 1181 survivant-e-s des VBG (contre 1651 en 2019). Ainsi, 258 jugements ont -ils été obtenus (contre 577 en 2019) ;
- La réinsertion socioéconomique assurée pour 1905 bénéficiaires (contre 1 018 bénéficiaires en 2019) parmi ceux-ci 1463 survivant-e-s et 442 parents des mineur-e-s. Cet appui intervenu en pleine crise du Covid-19 a fortement redonné aux survivant-e-s l'espoir de vivre. Aussi le Programme a appuyé la rescolarisation de 350 mineures et la formation professionnelle de 309 autres dont 303 filles et 6 garçons ;
- Les capacités de coordination dans la lutte contre les VBG sont améliorées dans les 14 entités provinciales et territoriales ciblées par le Programme
- Les dispositifs de traçabilité des informations VBG ont été formalisés dans les 14 entités identifiés à travers la mise en place d'une base des données VBG modernisée et des capacités nécessaires pour son alimentation et sa gestion.

II. OBJECTIFS

L'objectif global du programme conjoint est de contribuer à la réduction des Violences Basées sur le Genre à travers l'adoption d'attitudes et de normes socioculturelles respectant l'égalité des sexes, l'amélioration de la prise en charge holistique des survivant(e)s et le renforcement de la coordination au niveau national dans une perspective d'appropriation nationale.

Le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- *Soutenir l'engagement des hommes, des femmes et des jeunes ainsi que des communautés à adopter des attitudes et des normes sociales et culturelles respectueuses de l'égalité des sexes et à contribuer à la lutte contre les VBG ;*
- *Renforcer le pouvoir et la résilience des survivant(e)s de VBG et des parents des survivant(e)s mineur(e)s à travers la consolidation et le développement de mécanismes de prise en charge holistique comme les CISM et d'autres structures d'offre de services ainsi qu'à travers la mobilisation des réseaux communautaires d'alerte, de prévention et de réponses aux VBG ;*
- *Renforcer l'efficacité de la coordination nationale afin de permettre aux acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG de mettre en place des stratégies de prévention et de réponse aux VBG.*

III. RESULTATS OBTENUS

3.1 RAPPORT DESCRIPTIF DES RESULTATS

Effet 1 : Réduction de l'incidence des VBG par la transformation des normes socioculturelles dans les communautés ciblées

La mise en œuvre des activités de la composante Prévention s'est poursuivie avec les ONG internationales SFCG (Kinshasa et Kasai Central) et OXFAM (Sud-Kivu, Nord-Kivu et Ituri) respectivement en partenariat avec le PNUD et UNFPA. Le Programme a par ailleurs appuyé les organisations féminines pour leur contribution effective en matière de prévention, d'alerte, de plaidoyer contre les VBG (*Annexe 01*).

De manière plus spécifique, les résultats suivants ont été atteints :

(1) Les communautés ciblées par le Programme améliorent leur niveau de connaissance en matière des VBG

- Au moins 89 949 personnes (24132 hommes, 22085 femmes, 16200 garçons et 27532 filles) ont amélioré leur perception des questions de l'égalité entre les sexes et les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, ce qui en fait des champions en matière de la promotion de l'équité du genre dans les communautés et la lutte contre les VBG, les mécanismes de référencement des survivantes vers les structures de prise en charge ainsi que sur l'adoption des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes.

(2) Les leaders communautaires devenus des acteurs/actrices de changement au sein de leurs communautés ;

- 241/506 leaders communautaires signataires d'actes d'engagement de lutte contre les VBG dans les 5 provinces prennent conscience de leur influence dans la transformation des normes socioculturelles vectrices des VBG ; C'est dans ce contexte qu'ils contribuent à la mise en œuvre des plans d'action en faveur de la masculinité positive et prévention des VBG.
- Dans les cinq provinces, les approches de dialogue intracommunautaire sont promues à travers la tenue des tables rondes radiophoniques, tribunes d'expression libre, journées d'échange et dialogue communautaire sur les VBG, les mécanismes communautaires de prévention et prise en charge des cas des VBG,...

(3) Les mécanismes communautaires mis en place et/ou renforcés en matière d'alerte, de prévention, de référencement et de protection sont opérationnels et efficace ;



Sensibilisations dans le marché de Mfuamba par SFCG et les Mécanismes de Dibaya

L'implication des leaders communautaires a facilité la mise en place et le fonctionnement des mécanismes communautaires pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'éradication des VBG dans les zones d'intervention.

Ces mécanismes communautaires ont facilité le référencement de 921 survivant-e-s des VBG (contre 76 en 2019) vers les services de prise en charge dans les 5 provinces de mise en œuvre du Programme.

(4) Les NTIC et les outils de communication à grande portée sont opérationnels

- Les radios communautaires et les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp) ont beaucoup facilité la communication et la sensibilisation sur les VBG pendant la période de la pandémie du Covid - 19 en servant de relai pour la transmission de messages en matière de prévention, d'alerte et de référencement des cas de VBG.

Produit 1.1 : Les communautés ciblées adoptent des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG.

1.1.1. Conduire des campagnes de sensibilisations de masse sur les VBG, tout en utilisant les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, les techniques ludiques.

À la suite du Covid-19, la stratégie de sensibilisation a été révisée pour s'adapter au contexte. Les campagnes de sensibilisation de masse n'ont pas pu se tenir pendant plusieurs mois. Les partenaires ont plus fait recours aux sensibilisations par groupes réduits dans le respect des mesures sanitaires : port des masques, désinfection des mains et distanciation physique et/ou via les médias et réseaux sociaux.

Aussi les messages de sensibilisation ont été adaptés en intégrant une communication sur la prévention contre les VBG en lien avec la Covid-19 et la non-stigmatisation des survivant-e-s des VBG et du Covid-19.

Pour plus d'efficacité les campagnes de sensibilisation (port à porte, émissions radios, ...) ont été menées conjointement impliquant les agents de la Prévention, les associations féminines, les agents psychosociaux, la police (PPEPVS) et les cliniques juridiques partenaires du Programme JAD.

Au moins 89 949 personnes ont été touchées par la sensibilisation, ainsi réparties par province :

Tableau N° 2 : Statistiques des personnes touchées par la sensibilisation en matière des VBG

Provinces	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Nord Kivu	3 842	5 133	1 240	804	11 019
Sud Kivu	7 093	7 382	1 685	1 765	17 925
Ituri	6 019	5 049	1 985	3 200	16 253
Kasai central	6 029	2 063	11 229	21 587	40 908
Kinshasa	1 149	2 458	61	176	3 844
Totaux	24 132	22 085	16 200	27 532	89 949

14 radios communautaires (*Annexe 2*) ont été mises à contribution pour la diffusion des émissions portant essentiellement sur les VBG, la masculinité positive, les conséquences des unions conjugales des enfants (mariages précoces), l'égalité entre les sexes, ...

1.1.2. Promouvoir l'engagement des leaders au sein de la communauté en faveur de la masculinité positive et de l'égalité entre les sexes.

Les leaders communautaires sensibilisés dans les 5 Provinces ont signé des actes d'engagement en faveur de la masculinité positive et égalité des sexes. Parmi les 506 leaders ayant signé ces actes d'engagement 241 ont démarré leur mise en œuvre.

Tableau N° 03 : Effectifs des leaders signataires des actes d'engagement en faveur de la masculinité positive et promotion de l'égalité des sexes

Provinces	Nbre Leaders ayant signé les actes d'engagement			Nbre Leaders ayant mis en œuvre les actes d'engagement			%
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Nord Kivu	142	36	178	72	24	96	53,93%
Sud Kivu	79	21	100	22	8	30	30,00%
Ituri	62	38	100	30	5	35	35,00%
Kasai central	35	0	35	20	0	20	57,14%
Kinshasa	93	0	93	60	0	60	64,52%
Totaux	411	95	506	204	37	241	47,63%

Dans le but d'augmenter le niveau de connaissance des élèves (futurs leaders) sur la masculinité positive, les VBG et l'égalité entre les sexes, il a été organisé une activité de « Génie en herbe sur le genre et la masculinité positive » opposant 4 écoles à Goma (l'Institut Mikeno officiel, Institut Jiwe, Institut Nyabushongo et Institut Mont Goma) et 4 autres à Beni (Institut Kalemire, Institut Bindji, Institut Wasingya et Institut Boikene). En marge de l'activité, 321 élèves (198 garçons et 129 filles) ont sensibilisé et les plans de sensibilisations dans les écoles ont été élaborés avec les comités intra scolaires

1.1.3 : Renforcer les capacités des survivant(e)s à devenir acteurs / actrices de changement dans la prévention et la réponse aux VBG

364 survivant-e-s des VBG résilient-e-s ont été identifié-e-s parmi les bénéficiaires des Programmes Tupinge Ubakaji et JAD ont bénéficié du coaching de la part des femmes mentors pour développer leurs compétences en tant qu'actrices de changement au sein de leurs communautés respectives.

Pour éviter le risque de stigmatisation, ces championnes ont été intégrées dans les réseaux communautaires¹ mis en place.

Tableau N° 04 : Effectifs des survivant-e-s renforcé-e-s en capacités

Provinces	Survivantes				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Nord Kivu	0	89	0	37	126
Sud Kivu	0	98	0	0	98
Ituri	0	100	0	0	100
Kasai central	0	35	0	0	35
Kinshasa	0	5	0	0	5
Totaux	0	327	0	37	364

1.1.4. Promouvoir des discussions à la base sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG.

Différentes initiatives ont été développées pour promouvoir les échanges au sein de la communauté en vue de prévenir les VBG, encourager la dénonciation et faciliter le référencement des cas vers les services de prise en charge disponibles. Il s'agit des initiatives suivantes décrites à l'Annexe 03

- Tables rondes radiophoniques sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG (participants : Services Genre, Partenaires des volets de prise en charge JAD,...)
- Tribunes d'expression libre sur les VBG et les mécanismes communautaires de prévention, la prise en charge des VBG
- Mise en place des Groupes de discussion sur le genre et les VBG (club genre,...)
- Journées d'échanges et Dialogue communautaire sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG

Ces actions ont notamment permis :

- L'amélioration des connaissances des participants en matière des VBG, d'alerte et de référencement des cas dans services de prise en charge disponibles (CISM)
- La formulation des recommandations et adoption des stratégies pour la prévention des VBG
- L'engagement des acteurs à plus s'impliquer dans la prévention des VBG

1.1.5. Appuyer la vulgarisation et la mise en œuvre du plan d'action contre les mariages précoces

Pour lutter contre les mariages précoces dans les communautés ciblées par le Programme, les actions suivantes (détaillées à l'annexe 04) ont été réalisées et ont permis aux différentes communautés d'augmenter

¹ Les réseaux communautaires regroupant les survivantes des VBG sont appelés « groupes de parole » au Nord-Kivu, « groupes de support » en Ituri et « agents de changement » au Sud-Kivu

leur connaissance sur les conséquences médicales, juridiques et sociales du mariage précoce et de connaître les dispositions légales prévues par l'Etat Congolais sur les unions conjugales d'enfants. Il s'agit de :

- La production et radiodiffusion des spots de sensibilisation contre les mariages précoces
- La production, traduction en langues locales (selon les provinces) et distribution des supports de communication contre les mariages précoces et les mariages forcés ;
- La production des vidéos forums (Cinémas mobiles) ;
- L'organisation des campagnes de vulgarisation des plans d'action contre les mariages précoces.

Produit 1.2 : Des mécanismes communautaires de prévention, de résolution et gestion de conflits, ainsi que de prévention et de protection contre les VBG sont mis en place, rendus fonctionnels au niveau local, territorial, provincial et national.

1.2.1 : Appuyer la mise en place et le fonctionnement des mécanismes communautaires de prévention, alerte, référencement, protection des survivant(e)s des VBG

Au total 79 mécanismes ont bénéficié des appuis du Programme au cours de l'année. Ces mécanismes ont facilité le référencement de 921 survivant-e-s des VBG vers les services de prise en charge dans les 5 provinces.

En plus des mécanismes préexistants, l'année 2020 a connu la mise en place de 8 Brigades scolaires (composées de 8 filles, 8 garçons, 4 enseignants : 2 femmes et 2 hommes) de lutte contre les VBG dans les écoles secondaires à Goma (4) et à Beni (4).

1.2.2 : Renforcer les capacités des structures et associations à base communautaire chargées de la prévention, alerte, référencement, protection des survivant(e)s de VBG

Le Programme a assuré le renforcement des capacités des mécanismes communautaires mis en place ainsi qu'à quelques associations à base communautaire engagées dans la prévention, alerte et protection des survivant-e-s des VBG (*Annexe 05*).

1.2.3. Renforcer le mécanisme d'alerte précoce des réseaux de protection communautaires

Le renforcement de capacités techniques et opérationnelles des mécanismes communautaires de prévention, d'alerte et de référencement des cas de VBG ont permis de référer 921 survivant-e-s des VBG vers les CISM.

1.2.4. Créer des réseaux communautaires engagés en matière des VBG et capables de mobiliser d'autres acteurs.

Au moins 70 clubs genre ont été mis en place et renforcés dans les provinces de mise en œuvre du Programme comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau N° 05 : Répartition des clubs genre par province

	Nord Kivu	Sud Kivu	Ituri	Kasai central	Kinshasa
1	2 comités genre interscolaires (composés de 20 membres par comité) 1 à Goma et 1 à Beni.				40 clubs genres initiés dans 40 écoles.
2	4 clubs genre mis en place dans les églises locales (2 à Goma et 2 à Beni).	4 clubs de genre mis en place dans 4 écoles à Bukavu, Walungu, Luvungi et Kamituga.	16 points focaux genre dans les églises de la ville de Bunia	2 réseaux créés 1 à Kananga et 1 à Dibaya	Production des plans d'actions communales à N'djili et Ngaba pour lutter contre les VBG.

Produit 1.3: Les organisations et collectifs des femmes sont renforcés dans leur rôle d'acteurs de l'alerte, la prévention et la réponse aux VBG ainsi que dans la coordination de la lutte contre les VBG.

1.3.1. Renforcer les capacités institutionnelles des organisations des femmes (Équipement informatique, matériel de bureau, communication, internet...).

- Cinq plateformes (1 au Nord Kivu et 4 en Ituri) ont bénéficié d'appuis en équipements informatiques et fournitures de bureau grâce au partenariat conclu avec 4 Organisations féminines à l'Est de la RDC.
- 11 associations féminines appuyées par UNFPA (7 au Kasai Central et 4 à Kinshasa) ont bénéficié des kits d'équipements constitués de : Ordinateurs, imprimantes, Téléphones, Mégaphones, Matériels et Fournitures de bureau, Kit solaire, un kit matériel pour la connexion internet, rétroprojecteur et appareil Photo.

1.3.2. Appuyer les initiatives des collectifs et associations féminines congolaises en matière de prévention, alerte et référencement des cas de VBG

- Les membres des associations féminines ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur les concepts clés de VBG, le leadership, la bonne gouvernance, la communication, le droit de l'Homme, droits spécifiques de la femme, la lutte contre les VBG, le circuit de référencement des cas de VBG, le monitoring et le plaidoyer.
- Ces associations féminines appuyées par le Programme JAD ont ainsi développé des initiatives dans le cadre de la prévention, l'alerte et le référencement des cas des VBG (noyaux d'observation et monitoring des VBG, Groupes WhatsApp, sensibilisation, plaidoyers, fora,...). Grâce à ces initiatives, 429 survivant-e-s ont été orientées vers les structures de prise en charge (169 au Sud Kivu, 118 en Ituri et 142 au Kasai central).
- Au Kasai Central, 2 Fora homme-femme ont été tenus sur l'analyse des goulots d'étranglement à l'émancipation de la femme dans la province. Des actions à mener ont été dégagées entre autres les plaidoyers au niveau communautaire, les sensibilisations sur les violences basées sur le genre à travers le dialogue, l'initiation de dialogue avec les autorités militaires et policières pour la prise en compte de la dimension Genre et le renforcement de la sécurité de la femme et fille. Ce dialogue a abouti à la création d'une Cellule de lutte contre les VBG au sein de la PNC Kananga dirigé par un Officier femme (Major).

1.3.3. Renforcer le réseautage entre les organisations travaillant dans la lutte contre les VBG (Mettre en place la coordination des acteurs de la société civile, assurer le suivi des engagements de la RDC sur l'égalité des sexes et la lutte contre les VBG ; Plaidoyer au niveau national, régional et international...

Au Nord-Kivu, un cadre de concertation, monitoring et coordination des actions des organisations féminines engagées dans la prévention et la réponse aux VBG a été mis en place et fonctionne sous le lead de la Division Provinciale du Genre / Maison de la Femme.

Après le renforcement des capacités les ONG féminines appuyées par le Programme au Kasai central et à Kinshasa ont créé des réseaux pour la lutte contre le VBG et sensibilisent les communautés pour leur implication active dans la lutte contre les VBG.

1.3.4. Mettre en place un mécanisme de coaching et mentorat des leaders des femmes envers les jeunes filles adolescentes pour le renforcement de leur leadership et la prévention des VBG

- 1064 filles dont 150 du Nord Kivu, 145 du Sud Kivu, 135 de l'Ituri, 120 du Kasai Central et 84 de la ville de Kinshasa ont bénéficié des séances de coaching assurées par les femmes mentors.
- Parmi les filles coachés, 702 championnes résilientes aux VBG (95 Nord Kivu, 120 au Sud Kivu, 85 en Ituri, 60 du Kasai Central et 42 à Kinshasa) agissent en tant qu'actrices de changement en faveur du genre, défense et protection de la femme et de la jeune fille au sein de leurs communautés.

1.3.5. Appuyer les collectifs et organisations dans la mise en œuvre d'un plaidoyer continu et cohérent pour l'amélioration du cadre légal et de la prise en charge

Grace à l'appui du Programme les associations féminines ont conduit 21 actions de plaidoyers dont 7 au niveau local (territoire) et 14 au niveau des Provinces (*Annexe 06*).

1.3.6. Renforcer les capacités des organisations féminines afin de garantir leur participation efficace et effective aux réunions de coordination de la lutte contre les VBG

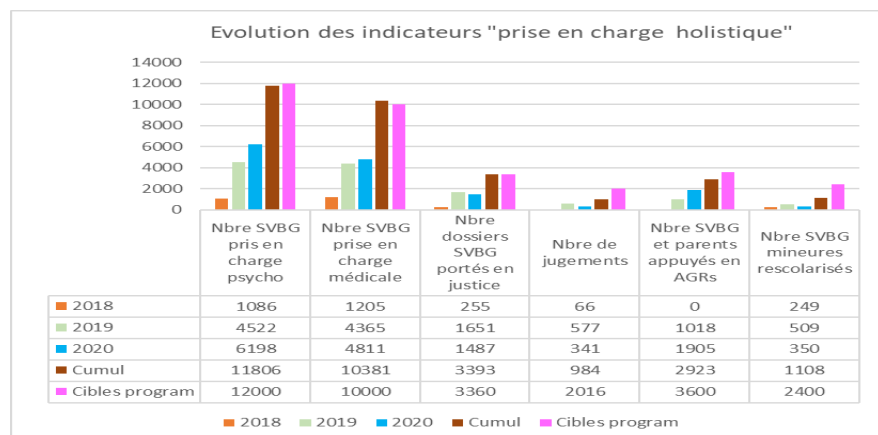
Depuis le démarrage de l'appui aux associations féminines par le Programme on note une amélioration dans leur participation aux activités de coordination de la lutte contre les VBG dans les cinq provinces de mise en œuvre du Programme.

Le taux moyen de participation est évalué à 80 % des associations renforcées en capacités institutionnelles et techniques.

Effet 2 : Renforcement accru du pouvoir et de la résilience des survivant(e)s de VBG ainsi que des parents des survivant(e)s mineur(e)s

Les résultats obtenus dans le cadre de la prise en charge holistique des survivant-e-s des VBG sont résumés dans le graphique ci-contre.

L'année 2020 a en effet été marquée par l'apparition et une rapide propagation de la pandémie du Covid-19 avec des



Graphique 1 : Résultats clés composante Prise en charge

graves conséquences sur le plan humain, social et économique.

Pour assurer la continuité des activités du Programme dans ce contexte, il a été développé une stratégie intégrant des actions spécifiques en réponse au Covid-19 notamment :

- La mise à disposition des matériels et produits de protection des prestataires contre le risque de contamination au Covid 19 ;
- La mise en place des mécanismes de facilitation du travail des staffs et des prestataires des services de prise en charge : suivi des cas à distance, télétravail, ...

Une faible performance s'est observée au niveau du nombre des jugements des cas des VBG, elle est liée à deux faits majeurs qui ont marqué l'année 2020 dans le domaine de la Justice en RDC, en l'occurrence :

- La suspension de l'activité judiciaire sur toute l'étendue de la république à l'exception des procédures d'urgence depuis le 08 avril 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire décrété par le Chef de l'État face au COVID19.
- Les nominations intervenues dans la Magistrature en février et juillet 2020 sur décisions présidentielles et qui ont dû affecter le fonctionnement de l'appareil judiciaire en raison du temps pris pour l'installation effective de ces magistrats

Produit 2.1 : Les survivant(e)s de VSBG bénéficient d'une assistance intégrée et multisectorielle (médicale, psychosociale, juridique/judiciaire, réinsertion socioéconomique et/ou scolaire) coordonnée et fondée sur les droits et l'égalité des sexes.

2.1.1. Renforcer les capacités des structures médicales et de l'action sociale pour la prise en charge médicale et psychosociale intégrée des survivant(e)s de VBG



Avec l'appui du Programme, les équipes cadres de 19 zones de santé ainsi que celles de 5 DPS des provinces de mise en œuvre du Programme JAD organisent respectivement, mensuellement et trimestriellement, des supervisions formatives au niveau de 22 structures (*Annexe 07*) d'offre de services (CISM/FOSA) et de Zones de santé. Ainsi 4 missions de suivi-supervision par le BCZS, PNSR et PNSM à Kinshasa, 4 missions au Nord Kivu, 2 missions de supervision ont été réalisées par les cadres de la DPS (PNSR et PNSM au Kasai central, 4 missions au Sud Kivu et 4 autres en Ituri).



Distribution de kits post viol, kit de protection, kits de dignité CISM Ndjili et Kintambo

Ces supervisions permettent d'assurer la qualité de services de la prise en charge médicale et psychosociale, la tenue correcte des outils de collecte et monitoring des données, la gestion de médicaments dans les 22 structures ciblées. Ces dernières ainsi que 19 bureaux de zones de santé et 5 Divisions provinciale de la santé ont bénéficié d'un appui au fonctionnement (fournitures de bureau, réaménagement du bâtiment, équipements de Bureau, crédits de communication) pour améliorer leurs conditions de travail

L'amélioration du plateau technique, l'appui en médicaments, en kits PEP ainsi qu'en matériels de protection contre le Covid (gants, masques, gels hydroalcooliques) a permis aux 22 structures sanitaires (dont 12 CISM) de répondre aux besoins des survivants de VBG au cours de l'année.

25 médecins généralistes et gynéco-obstétriciens formés en expertise médico-légale dont 13 à Kinshasa et 12 au Kasai central ont rédigés 131 rapports médico-légaux requis par la justice. Avec ce renforcement des capacités, les prestataires pourront mieux répondre aux besoins des survivantes des VBG en assurant leurs droits à la justice, à la réparation, à la non-discrimination, mais surtout pour contribuer à la lutte contre l'impunité.

2.1.2. Assurer la gestion des cas de VBG et la prise en charge médicale et psychosociale intégrée des survivant(e)s de VBG



Prise en charge médicale au CISM de HGR Ndjili

L'offre de services de prise en charge médicale et psychosociale a été assurée et adaptée aux besoins spécifiques de survivant-e-s de VBG dans les 22 FOSA ciblées. Un paquet complémentaire pour la prise en charge de complications liées aux viols et des frais de transport de survivants de VBG a été fournis aux structures et cela a permis de sauver des vies de survivants dans les délais requis.

38 acteurs (OPJ, médecins, conseillères VBG et assistants psychosociaux) dont 26 en Ituri et 12 au Kasai central renforcés sur la gestion de cas sont capables de fournir les services aux survivants de VBG selon leurs besoins dans une approche structurée permettant aux survivant-e-s d'être bien informé-e-s sur toutes les options qui sont offertes et que les problèmes rencontrés par un(e) survivant(e) soient identifiés et suivis de manière coordonnée.

Aussi pour accroître de taux l'utilisation de services endéans 72 heures, des cliniques mobiles impliquant des équipes mixtes (médecins, APS, parajuristes) ont été organisées dans les provinces du Kasai Central et Sud-Kivu.

2.1.3. Appuyer la mise en place et le fonctionnement des Bureaux de Consultations Gratuites pour une assistance judiciaire gratuite de qualité aux survivant-e-s de VBG.

Le Programme a accordé des subventions à cinq Barreaux (Goma, Bukavu, Bunia, Kinshasa Gombe et Kananga) pour répondre à la demande de justice des survivant-e-s de VBG.

Les avocats affectés aux Bureaux de consultations Gratuites par les Bâtonniers représentent, défendent et assistent les survivant-e-s à toute les phases de la procédure judiciaire (police, parquet, cours et Tribunaux). En collaboration avec les Cliniques juridiques partenaires, les Barreaux ont assuré l'assistance judiciaire et le suivi de 1487 dossiers décrits dans le tableau suivant :

Tableau N° 06. Synthèse de la prise en charge juridique et judiciaire

Indicateur	NK			SK			IT	KC			KIN	Total
	PNUD	BCNUDH	Total	PNUD	BCNUDH	Total	PNUD	PNUD	BCNUDH	Total	PNUD	
Nombre des survivant(e)s des VBG ayant bénéficié d'un accompagnement et d'une assistance juridique et judiciaire de qualité	143		143	95		95	156	192		192	595	1181
Nombre de dossiers portés en justice ayant fait l'objet de décision judiciaire	58		58	57		57	50	57		57	36	258
Condamnations	41		41	42		42	45	39		39	28	195
Acquittement	9		9	12		12	5	18		18	6	50
Classement sans suite	8		8	3		3				0	1	12
Incompétence	0		0	0		0				0	1	1

2.1.4. Soutien technique et logistique lors des missions d'enquête mixtes de la Police/ EPEPVS et des Parquets/ CSLVS pour les cas documentés dans les CISM ainsi que lors des audiences foraines

Les Escadrons de Police de Protection de l'Enfant et Prévention des Violences Sexuelles (EPEPVS) de Bunia, Goma, Bukavu, Walungu et Kamituga ont bénéficié d'un appui en fournitures de bureau et en carburant afin de faciliter leurs descentes sur terrain pour enquêter sur les dossiers des VBG, traiter et documenter les dossiers dans les délais requis.



Image 2. Audience foraine du TGI de Bunia à Aru



Image 3. Audience foraine du TGI de Kananga à Tshikaji

Outre l'organisation de 3 audiences foraines au cours desquelles 76 dossiers de violences sexuelles ont été examinés et jugés, dont 18 au Sud Kivu (Walungu), 23 en Ituri (Aru) et 35 au Kasai Central (Tshikaji), le programme a appuyé une mission d'enquête mixte Parquet et Police au Kasai Central, accompagnés du BCG pour l'assistance des bourreaux et des victimes pour le respect des droits des parties dans les villages de Mbala, Kasasa, etc. De cette activité, la cellule spéciale de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre du PGI Kananga et la police ont enquêtés sur 20 dossiers de VBG parmi lesquels 16 dossiers ont été envoyés en fixation.

Les cellules spéciales de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre des Offices des Parquets de Kinshasa/Matete et Ndjili ont été rendues opérationnelles et des magistrats y dédiés ont été désignés grâce à un plaidoyer/ appui du programme.

2.1.5. Constituer et mettre à disposition des bénéficiaires des paquets d'appui au démarrage des activités économiques (compris information, formation, sensibilisation, coaching et suivi post création)

Au cours de cette année, le Programme a appuyé, le développement de **1905 AGRs** portées par 1463 survivant-e-s majeur-e-s et 442 parents de survivant-e-s mineur-e-s réparties comme suit :

Tableau N° 7 : Répartition des AGRs appuyées par le Programme

Catégories	Nord Kivu	Sud-Kivu	Ituri	Kasai central	Kinshasa	Totaux
AGRs des Survivantes majeures	206	258	329	400	270	1463
AGRs des parents des Survivantes mineures	104	0	1	222	115	442
Totaux	310	258	330	622	385	1905

A la suite de la perturbation de l'environnement socioéconomique par le Covid-19, les bénéficiaires ont été sensibilisés à choisir des AGR et/ou à les adapter en fonction des nouvelles opportunités des marchés. Ils ont, ainsi majoritairement investi dans le petit commerce des denrées alimentaires et des articles divers. Aussi le PNUD a assuré la formation à 62 bénéficiaires du programme (femmes et filles) sur la technique de production de savon liquide antibactérien et gel hydroalcoolique à Bukavu et Goma. Des équipements et intrants ont été commandés pour leur permettre de démarrer la production à grande échelle en 2021.

Les premières évaluations socioéconomiques conduites par les ONG de mise en œuvre pour apprécier la tendance de l'évolution des AGR appuyées ont ressorti les résultats suivants :

1° Par rapport au Capital investi

- Sur 1838 AGR évaluées : 1130 soit 61,5% connaissent une croissance du capital investi, 535 AGR (soit 29,1%) sont stables alors que 173 AGR (soit 9,4%) connaissent une régression du capital.
- Le taux de progression moyen du capital investi est de 24,88 % des capitaux investis dans les AGRs (de $KI_0 = 283\ 465,50 \$$ à KI_1 (ESE01) : $364\ 092,00 \$$) ;

2° Par rapport au revenu moyen journalier

Sur les 1761 AGR évaluées, 1131 (soit 64,2%) assurent aux bénéficiaires un revenu moyen journalier supérieur à 2\$. Le programme avait prévu qu'au moins 80 % des AGRs assurent le revenu moyen journalier de 2\$ à leurs porteurs, mais le contexte de la pandémie n'a pas permis d'atteindre cette performance.;

3° Effets sur la situation socioéconomique des bénéficiaires

Les revenus issus des AGR ont permis aux bénéficiaires de prendre en charge les besoins de base : ration alimentaire (69,9%), soins médicaux (42,6%), Habillement (40,4%), scolarisation des enfants (32,2%), ...

2.1.6. Accompagner les bénéficiaires dans la mise en place des groupements d'intérêt économique (GIE) pour les femmes, renforcer leurs mécanismes de financement et faciliter leur réseautage

En vue de consolider et d'assurer la durabilité des activités individuelles des bénéficiaires mais aussi pour renforcer la cohésion sociale et le partage de risques, les bénéficiaires ont été sensibilisés à s'organiser en Groupements d'Intérêt



GIE Femmes productrices du beurre d'arachide
Lotoba à Aru / AMAB Ituri

Economique des Femmes (GIEF) et en Mutuelles de Solidarité (MUSO).

36 GIEF et 59 MUSO ont été mis en place par les bénéficiaires du Programme. Ces structures facilitent l'éducation financière des bénéficiaires, le développement de l'esprit de l'épargne, l'accès aux microcrédits pour le développement des activités individuelles et/ou de groupes des femmes.

2.1.7. Soutenir les efforts des parents et renforcer leurs capacités pour la rescolarisation et la formation professionnelle des survivant(e)s mineur(e)s des VBG.

Pour l'année scolaire 2020-2021 le Programme a appuyé la rescolarisation de 350 filles survivantes des VBG et la formation professionnelle en faveur de 309 bénéficiaires (dont 303 filles et 6 garçons). Les parents des 350 enfants ont bénéficié de l'appui du Programme pour développer des activités économiques pour poursuivre la prise en charge des frais de scolarité des enfants après la fin du Programme. A ce nombre s'ajoutent 35 mineures scolarisées grâce aux revenus des AGR scolaire en Ituri.

Les ONG partenaires ont par ailleurs continué le suivi scolaire des élèves scolarisés pour l'année scolaire 2019-2020. Ainsi sur 571 élèves scolarisés grâce au Programme, 517 soit 90,54 % ont réussi à la fin de l'année scolaire, 44 (soit 7,71%) ont échoué et 10 (1,75%) n'ont pas été classés (abandons).

Produit 2.2 : Les services et mécanismes institutionnels de prise en charge intégrée et multisectorielle (CISM) sont mis en place et/ou consolidés et opérationnels.

2.2.1. Appuyer la mise en place des services intégrés de prise en charge multisectorielle au niveau de maison de la femme, foyer sociaux ou HGR pour l'opérationnalisation des CISM.

Le Programme a appuyé le fonctionnement de 12 CISM² dont le CISM de Dibaya (Kasaï Central) abrité au sein de l'hôpital Général de Saint François. Ce nouveau CISM a été réhabilité et équipé pour répondre aux besoins de prise en charge holistique des survivant-e-s des VBG dans la zone.

Les prestataires médicaux et psychosociaux préalablement formés ont bénéficié des primes mensuels, d'un appui au fonctionnement et des séances de détraumatisation organisés avec les psychologues externes. Dans le cadre de la riposte contre Covid-19, les prestataires médicaux et psychosociaux impliqués dans le Programme JAD a été réquisitionné, particulièrement à Kinshasa.

Leur contribution a été remarquable et apprécié, bien évidemment la prise en charge des survivant-e-s des VBG au niveau de leurs structures a quelque peu été perturbé. La décision a été prise d'instaurer des doublures de poste au sein des structures de prise en charge pour limiter l'impact de telles décisions sur la poursuite normale des activités.

2.2.2. Former les parajuristes aux droits des victimes, à la procédure judiciaire, à la protection des victimes et des témoins, à la gestion d'une clinique juridique dans les CISM.

² Le CISM de HGR Oïcha n'a pas bénéficié d'un appui du programme en raison de l'insécurité régnant dans la zone.

Après des formations des parajuristes organisées en 2018 et 2019, les experts du programme ont organisé des coachings réguliers au profit des parajuristes en vue de les accompagner dans leur travail de prise en charge des survivant(e)s des VBG.

2.2.3. Appuyer la mise en place, le fonctionnement institutionnel et opérationnel des cliniques juridiques dans les CISM.

Le Programme assure aux Cliniques juridiques un appui au fonctionnement, la prime et transport des parajuristes, les fournitures de bureau, des frais de communication, le logement, la restauration et transport des survivant(e)s / dépendants / témoins et présumés auteurs vers les instances judiciaires.

En 2020, huit organisations de la société civile ont signé des contrats avec le PNUD et le BCNUDH pour l'opérationnalisation de 16 cliniques Juridiques (*Annexe 08*) assurant l'accompagnement juridique gratuit aux survivant-e-s des VBG. Ces cliniques juridiques sont animées par 30 parajuristes parmi lesquels 21 femmes (soit 70%) et neuf hommes (soit 30%). Dans leur rôle les parajuristes assurent l'écoute, le conseil juridique et l'orientation des survivant(e)s de VBG auprès des Bureaux de Consultations Gratuites des Barreaux pour le suivi judiciaire. Exceptionnellement, à Beni et à Luvungi, les avocats des cliniques juridiques font également l'assistance judiciaire des victimes de VBG.

2.2.4. Appuyer le plaidoyer pour l'institutionnalisation et la pérennisation des CISM

Le plaidoyer a été mené avec l'appui du Ministère National du Genre. Un projet de Décret portant institutionnalisation des CISM soumis dans le circuit de la signature.

2.2.5. Appuyer le fonctionnement de la chaîne pénale pour une réponse judiciaire appropriée aux dossiers de VBG documentés

Le Programme a appuyé les institutions de la chaîne pénale des zones d'intervention (TGI Goma, TGI Bukavu, TGI Kamituga, TGI Bunia, TGI parquets y rattachés ; la Police, EPPEPVS) et intervenants (cliniques juridiques et BCG) à travers le renforcement des capacités opérationnelles. Des fournitures de bureau et consommables leur ont été offerts pour faciliter le traitement des dossiers judiciaires et assurer une meilleure réponse judiciaire aux diverses demandes des survivant(e)s et faciliter la mobilité. Dans le même cadre le PNUD a doté le parquet de Goma et Barreau de l'Ituri (BCG) d'un véhicule chacun.



Deux jeeps remises par le PNUD respectivement au PGI Goma et Barreau

L'escadron de Police de Protection de l'Enfant et contre les Violences Sexuelles (EPEPVS) de Kinshasa a réalisé des séances de renforcement des capacités en traitement des dossiers relatifs aux VBG à l'intention de 350 Policiers et des sensibilisations des masses dans la ville de Kinshasa avec l'appui du programme.

Tableau N° 8. Nombre de dossiers traités par les parquets

Province	Parquet	Nbre des dossiers référés en justice par toutes autres voies de saisine	Etat des dossiers dans les cellules		
			En cours	Classement sans suite	Envoyé en fixation
Nord Kivu	PGI Goma	464	257	88	119
Sud Kivu	PGI Bukavu	208	55	24	129
	PGI Kamituga				
Ituri	PGI Bunia	302	24	13	265
Kinshasa	PGI Ndjili	224	142	10	72
	PGI Matete	146	81	0	65
Total		1344	559	135	650

Les dossiers envoyés en fixation représentaient 48% des dossiers reçus contre 42% des dossiers qui étaient en cours de traitement niveau des parquets appuyés par le programme dans les 5 provinces cibles au cours de la période de rapportage.

2.2.6. Accompagner les acteurs du système éducatif National et provincial pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et mesures en faveur de la scolarisation des enfants vulnérables compris les victimes des VSBG

Pour l'année scolaire 2020-2021, les AGRs scolaires ont permis de scolariser 35 élèves (13 par l'ONG ANAMD ; 9 à Mongbwalu et 4 à Mahagi et 22 par ONG AMAB dont 10 à Bunia et 12 à Aru.

Cependant plusieurs facteurs n'ont pas permis la bonne marche des AGR scolaires en 2020 : la suspension des activités scolaires pendant plusieurs mois, l'inaccessibilité aux zones d'approvisionnement, l'insuffisance du suivi due à la limitation des mouvements pendant le confinement, la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar. L'on a par ailleurs déploré des cas de mégestion dans le chef de certains gestionnaires au Nord Kivu et Sud Kivu (plusieurs créances non recouvrées, vol des biens par les gérants attachés aux cantines scolaires, ...).

Face à ces difficultés il a été proposé de responsabiliser directement les ONG partenaires (*Annexe 09*) pour le développement des AGR dont la finalité reste l'appui à la rescolarisation des survivantes mineures dans leurs zones d'intervention.

Au Kasai central, des grandes actions de plaidoyer ont été menées ont abouti à l'élaboration d'un édit provincial portant scolarisation des mineurs survivants des VBG. L'édit est déjà endossé et attend la session parlementaire de mars 2021 pour son adoption.

A Kinshasa l'activité programmée au premier trimestre 2020 avait été impossible à réaliser au vu du contexte sanitaire. Elle a été reprogrammée pour le mois de mars 2021.

2.2.7. Appuyer le déploiement et/ou le renforcement des capacités des structures d'appui à la réinsertion socioéconomique des bénéficiaires du Programme

Cinq structures (4 au Kasai Central et 1 à Kinshasa) ont été appuyées en équipements et matériels de formations pour renforcer les filières : Coupe et couture, Esthétiques, Teinturerie, Saponification, Tissage, Alphabétisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sortie dans les 3 provinces de l'Est, des fonds ont été mis à la disposition des ONG partenaires de mise en œuvre pour le démarrage des AGR d'autofinancement. Les revenus de ces AGR permettront de prendre en charge les frais de transport et la motivation des animateurs communautaires qui continueront à assurer le suivi des activités de la réinsertion après la fin du Programme ainsi que l'acquisition et remise des kits de réinsertion à quelques survivant-e-s parmi celles /ceux qui seront jugés les plus vulnérables par les Comités locaux de sélection.

Effet 3 : Efficacité accrue d'une coordination assurant un leadership capable de mettre en place des stratégies de prévention, de protection et de réponse aux VBG.

Produit 3.1 : Les structures et le mécanisme de coordination de lutte contre les VBG, aux niveaux central et décentralisé, disposent des capacités techniques et institutionnelles requises pour assurer une coordination efficace.

3.1.1. Tenir un atelier sur la capitalisation et apprentissage

Le contexte de la pandémie n'a pas permis la tenue de l'Atelier sur la capitalisation et apprentissage au courant de l'année 2020.

Toutefois, au courant du mois d'octobre, des ateliers préparatoires ont été tenus dans les 5 provinces de mise en œuvre du Programme et ont permis de Collecter / valider les informations sur l'expérience de mise en œuvre des Programmes Tupinge Ubakaji et/ou JAD dans chaque province, lesquelles seront partagées lors de l'atelier National sur la capitalisation et apprentissage.

3.1.2. Assurer un appui institutionnel et logistique au niveau national et provincial

Le Programme a assuré un appui institutionnel et logistique aux différentes coordinations Nationale, provinciales et territoriales (*Annexe 10*) afin d'améliorer leurs capacités techniques et institutionnelles requises pour assurer une coordination efficace, plus particulièrement pendant les moments forts de la pandémie du Covid-19. Ces appuis ont consisté en dotation de fournitures du bureau, carburant, matériels informatiques, moyens de déplacement, crédits de communication, ...



Remise des équipements d'appui à la Coordination provinciale (Ministère du Genre) VBG pendant et après Covid-19 au Nord Kivu

3.1.3. Appui au suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication

La communication autour des activités du Programme a été soutenue par :

- La Production des outils de communication et visibilité (dépliants JAD, kakemonos, fardes, T-shirts,...);
- La Production et diffusion des dépêches sur les activités importantes réalisées dans le cadre du Programme JAD;
- La participation et présentation du Programme JAD au public à l'occasion des différentes célébrations, en l'occurrence lors du Festival Amani à Goma et dans le cadre des activités du 8 mars et de la Campagne des 16 jours d'activisme célébrées dans toutes les provinces de mise en œuvre du Programme.

La communication sur les acquis du Programme a été portée haut grâce à une campagne de communication directement menée par l'Ambassade du Canada.

C'est dans ce cadre que se sont organisées :

- Une visite du CISM Kyeshero Goma par les Ambassadeurs de la Suède, États-Unis accompagnés du Canada en date du 17 février 2020
- Une visite du CISM N'djili de Kinshasa par le Prix Nobel Mukwege accompagné des Ambassadeurs des USA, UE, France, Allemagne, Grande Bretagne, Canada et Suède en date du 12 mars 2020 (le lien pour suivre le déroulement de la visite est repris à l'annexe 11);
- La visite du CISM GESOM Goma par les Chefs d'Agences du PNUD et UNFPA en date du novembre 2020.



Visite du CISM N'djili par le Prix Nobel Dr Denis Mukwege accompagné des Ambassadeurs du G7

Au niveau international, le Programme JAD a été présenté parmi les modèles innovants (numéro 41) dans la publication de l'alliance pour l'innovation dans le développement international de septembre 2020, intitulé « *Innover pour contrer la violence fondée sur le sexe* ». (lien à l'Annexe 12)

3.1.4. Renforcer la coordination nationale et provinciale de la lutte contre les violences sexuelles au niveau politique, technique et opérationnel.

Le Programme a appuyé la tenue des réunions de coordination provinciales et territoriales de lutte contre les VBG dans les zones de mise en œuvre. Des missions de supervision ont par ailleurs été supportées permettant aux Responsables du niveau provincial d'assurer le suivi du mécanisme de coordination au niveau des territoires et de leur assurer un appui-conseil et coaching nécessaire.

Au Kasai Central, le programme JAD a appuyé la tenue du 23 au 25 novembre, d'un atelier sur la redynamisation de la coordination provinciale de la lutte contre les VBG et vulgarisation des mécanismes de coordination dans l'esprit de la nouvelle stratégie nationale SNGBV révisée.

Au chapitre de plaidoyer, la Coordination nationale, sous l'impulsion de SE Madame le Ministre d'Etat, Ministre du Genre, Famille et Enfant a conduit le processus de plaidoyer pour l'institutionnalisation des CISM. Au terme d'un atelier de 3 jours appuyé par le Programme, les supports de plaidoyer ont été validés et le projet de Décret portant institutionnalisation des CISM élaboré et soumis dans le circuit de signature. Les besoins de fonctionnement des CISM ont été alignés sur le budget 2021 du Ministère du genre.

Produit 3.2 : Le système national de collecte des données sur les VBG produit des informations pour orienter le plaidoyer, la programmation et le déploiement des services.

3.2.1. Etude de base (établissement de la situation de référence)

3.2.2. Appui au fonctionnement de la base de données nationale VBG, son actualisation et développement des outils complémentaires dans les provinces du programme JAD

A ce jour la complétude de la base de données nationale VBG est estimée à 75% pour les données 2018, 2019 et 2020, la fonctionnalité de l'application mobile est estimée à 94% la fonctionnalité de l'application web est estimée à 80%

128 encodeurs ont été renforcés en capacités dans les 5 provinces pour l'encodage massive et Bénéficient en temps réel d'une assistance technique à distance à travers une plateforme d'échange/communication conçue à cet effet.

Cet appui a permis d'encoder plus de 43 333 fiches de collecte de données, le rapport sur l'ampleur de VBG est en cours d'élaboration.

Dans une perspective de pérennisation, les 5 Divisions provinciale du Genre de 5 provinces ciblées ont été dotés des équipements informatiques, des fournitures de bureau ainsi que des moyens financiers pour assurer la production et la disponibilité des outils/fiches de collecte des données VBG et le suivi des activités de collecte des données au niveau des territoires.

Le Programme a par ailleurs appuyé la tenue des réunions mensuelles de coordination dans les territoires et Provinces afin d'assurer l'harmonisation et la validation des données collectées.

Un portail web a été mis en place afin de fédérer toutes les activités des acteurs impliqués dans la prise en charge des VBG à travers la RDC dont voici le lien d'accès www.mingenre-rdc.org

Les étapes pour accéder à la base des données nationales sont décrites à l'Annexe 13

Les anciennes données collectées ont été migrées et sont désormais consultables en ligne sur www.vbg-mingenrerd.org avec SIM APN ou <http://144.91.114.75:9002> sans SIM APN.

3.2.4. Organiser le Monitoring judiciaire et les Enquêtes de perception sur la lutte contre les VBG.

La collecte des données judiciaires n'a pas été effectuée en 2020. En effet, pour commencer un nouveau cycle programmatique, les universités partenaires chargées de collecter les données devraient être micro-évalués avant toute signature ou renouvellement de contrat. Et malheureusement suite aux contraintes dues à la pandémie du Covid-19, le processus de micro-évaluation des partenaires n'a pas été finalisé durant toute l'année 2020. Une fois le processus de contractualisation terminé, la collecte des données pour 2020 pourra être effectuée au courant du 1^{er} trimestre de l'année 2021.

Pour ce qui est des enquêtes de perception, deux sondages ont été menés au courant de l'année 2020. Ces derniers ont été conduits dans le cadre du projet « **Collecte des données sur la consolidation de la paix et la reconstruction en RDC** », projet conjoint du PNUD, de la Harvard Humanitarian Initiative ainsi que de la MONUSCO avec l'appui financier, notamment, du programme JAD. Le 1^{er} sondage a eu lieu en janvier 2020 et le 2^{ème} a été conduit entre septembre et octobre 2020. Ici aussi, la collecte des données a été interrompue de mars 2020 à Septembre 2020, en raison de la pandémie Covid-19.

Les résultats des deux sondages ont été analysés et les rapports ont été focalisés sur la pauvreté et la Justice, pour le 1^{er} sondage, ainsi que sur l'impact du Covid-19 sur la vie socioéconomique de la population, pour le 2^{ème} rapport.

Pour ce qui est de l'impact de la Covid-19, la pandémie est perçue comme ayant un impact négatif majeur sur la situation financière des ménages et leur accès aux besoins et services de base. Sur ce plan, les femmes sont plus affectées par cette précarité (89%) comparativement aux Hommes (80%).

L'ensemble des rapports de sondage et d'enquêtes de perception produits en 2020, les cartes interactives ainsi que des informations concernant d'autres indicateurs sont diffusées et disponibles sur le site www.peacebuildingdata.org/drc

3.2.5 Produire des rapports VBG, appuyer l'actualisation des programmes et politiques et conduire des études informant les acteurs pour améliorer la réponse globale VBG

Un rapport détaillé sur l'ampleur des VBG pour la période allant de 2018-2020 est en cours d'élaboration et sera disponible en fin mars 2021, les données de la base de données nationales seront triangulées avec celles provenant d'autres sources (SNIS et humanitaire) .

Les données quantitatives seront traitées et analysées à l'aide des méthodes traditionnelles de traitement et d'analyse des données statistiques, notamment en recourant à l'analyse statistique univariée et multivariée synthétiques.

3.2.3. Tenir des rencontres stratégiques sur le programme

Au cours de l'année 2020, les réunions et activités stratégiques ci-après ont été organisées dans le cadre du Programme.

Tableau N° 09 : Activités stratégiques du Programme

N°	Activité	Date	Lieu	Principaux résultats obtenus
06	Réunion des Chefs d'agences	19/06/2020	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> Convocation du Comité technique et Comité de Pilotage du 23 juillet
03	5 ^{ème} réunion du Comité technique	16/07/2020	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation mi-parcours du PTA 2020 Examen de la Stratégie VBG Covid – Programme JAD
04	6 ^{ème} réunion du Comité technique	09-10/12/2020	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> Prévalidation des résultats PTA 2020 Préparation PTA 2021
05	3 ^{ème} réunion du Comité de pilotage présidée par SE Mme la Ministre du Genre, Enfant et Famille	23/07/2020	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> Validation de la stratégie du Programme JAD pour la prise en compte de la Covid dans la mise en œuvre du PTA 2020. Validation de la Feuille de route pour l'institutionnalisation des CISM.
05	4 ^{ème} réunion du Comité de pilotage présidée par SE Mme la Ministre du Genre, Enfant et Famille	15/12/2020	Visioconférence Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> Validation des résultats du PTA2020 Adoption et Signature PTA 2021
07	Visite de Mme Karina Gould, Ministre du développement international du Canada	10 au 17/01/2020	Kinshasa et Goma	<ul style="list-style-type: none"> Visite des CISM à Kinshasa Déjeuner – Causerie sur les VSBG au Nord Kivu

3.2 ÉVALUATION AXÉE SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Tableau N° 10 : Bilan des résultats 2020

I. COMPOSANTE PREVENTION																
RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION	
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans							
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot					
Produit 1.1 : Les communautés ciblées adoptent des attitudes et des normes socioculturelles qui soutiennent l'égalité entre les sexes et la lutte contre les VBG	1.1.1 : Proportion des communautés ciblées ayant adopté des attitudes et des normes socioculturelles positives face aux VBG et à l'égalité entre les sexes	56%	Non disponible	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Non disponible	L'enquête de perception des communautés est en cours depuis le mois de décembre 2020	Rapport de sondage	
	1.1.2: Proportion de personnes (désagrégées par sexe et par âge) ayant acquise des connaissances en matière de VBG et de mécanisme de prise en charge intégrée	70%	Non disponible (résultats des enquêtes de perception en attente)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Non disponible	89 949 personnes (24132 hommes, 22085 femmes, 16200 garçons et 27532 filles) ont été sensibilisées	Rapports de sondage et des évaluations pré et/ou post-test pour les activités de renforcement des capacités OXFAM et SFCG.	
	1.1.3: Niveau d'engagement des leaders au sein de la communauté en faveur de la masculinité positive et de l'égalité entre les sexes	44% (100% des LC signataires d'actes d'engagements ont développé des plans d'actions et 35% les mettent en œuvre)	49,05%	Au total 506 leaders communautaires (411 H et 95 F) à travers les provinces ont signé des actes d'engagement dans la lutte contre les VBG. Tous ont développé des plans d'actions dont 241 sont en cours de mise en œuvre dans les provinces de Kinshasa (60/93), Kasai Central (20/35), Sud Kivu (30/100), Nord Kivu (96/178).										111%	Besoin d'appuyer la mise en œuvre à 100% des plans d'actions des leaders communautaires.	Rapports d'activités OXFAM et SFCG
	1.1.4: Pourcentage des survivant-e-s de VBG qui sont des actrices de Changement au sein de la communauté	20%	0%	0										0%	364/660 ont été formées L'évaluation de leur plan d'action est en cours pour mesurer leur niveau d'engagement.	Rapports d'activités OXFAM et SFCG

RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans						
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot				
Produit 1.2 : Des mécanismes communautaires de prévention d'alerte, de référencement et de protection contre les VBG sont mis en place et fonctionnels au niveau local, territorial, provincial et national	1.2.1 : Nombre des mécanismes communautaires mis en place et fonctionnels	99	79	79 mécanismes communautaires sont mis en place dans les différentes provinces									79,80%		Rapports d'activités OXFAM et SFCG
	1.2.2 : Nombre de cas des VBG identifiés et référés par les mécanismes communautaires vers les services de prise en charge	900	921	25	667	14	366	380	11	237	248	102,33%	182 au NK, 100 en Ituri, 352 au SK, 33 au Kasai central et 254 à Kinshasa.	Rapports d'activités OXFAM et SFCG	
	1.2.3 : Nombre de plate-forme au sein de la communauté utilisant les NTIC pour la prévention et l'alerte sur les VBG	33	32	32 plateformes au sein de la communauté utilisent les NTIC pour la prévention et l'alerte sur les VBG									96,97%		Rapports d'activités OXFAM et SFCG
Produit 1.3 : Les organisations et collectifs des femmes sont renforcés dans leur rôle d'acteurs de l'alerte, la prévention et la réponse aux VBG ainsi que dans la coordination de la lutte contre les VBG	1.3.1 : Nombre d'organisations et/ou collectifs de défense des droits de la femme appuyés	6	6	6 collectifs ont bénéficié d'un appui du projet qui a permis de renforcer les capacités de 94 autres organisations féminines dans la lutte contre les VBG									100,00%		Rapports d'activités Associations féminines
	1.3.2 : Nombre d'actions d'alerte, de prévention et de référencement initiées par les associations féminines appuyées par JAD	60	26	26 actions d'alerte ont été menées dont des rencontres avec les leaders communautaires, des actions de sensibilisation, la création/animation de groupes whatsapp, des actions de référencement, de plaidoyer auprès de leaders communautaires, le monitoring et la documentation des cas des VBG									43,33%		Rapports d'activités Associations féminines
	1.3.3 : Nombre d'actions de plaidoyer menées par les organisations féminines ayant abouti à une prise de décision en matière de lutte contre les VBG	8	4	4 actions de plaidoyer ont été menées et ont abouti à des décisions en Ituri (3) et au Kasai Central (1).									50,00%	Le retard dans le décaissement de fonds a ralenti la mise en œuvre effective des plaidoyers	Rapports d'activités Associations féminines
	1.3.4 : Pourcentage de jeunes filles renforcées en capacités qui sont engagées dans la lutte contre les VBG	60%	65,98%	702 jeunes filles / 1064 renforcées en capacités (soit , 65,98%) se sont engagées dans la lutte contre les VBG.									109,96%		Rapports d'activités Associations féminines

RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans						
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot				
II. COMPOSANTE PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE															
Produit 2.1 : Les survivantes de VBG bénéficiant d'une assistance intégrée et multisectorielle (médicale, psychosociale, juridique/judiciaire et réinsertion socioéconomique et/ou scolaire) coordonnée et fondée sur les droits et l'égalité des sexes.	2.1.1 : Degré de satisfaction des survivant-e-s par rapport aux services reçus	90%		0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	Enquête de satisfaction prévue au T1 de 2021	Rapport d'enquête
	2.1.2 : Pourcentage de survivant-e-s des VBG ayant bénéficié d'une prise en charge adaptée à leurs besoins à travers au moins trois des services offerts	69%	81%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND		Rapports des services de prise en charge intégrés et multisectoriels
	2.1.3 : Nombre de survivant-e-s ayant bénéficié d'une prise en charge médicale de qualité	4200	4811	95	4716	50	3100	3150	45	1616	1661	114,55%		Rapports des FOSA	
	2.1.4 : Nombre de survivant-e-s ayant bénéficié d'une prise en charge psychosociale de qualité	5040	6198	86	6112	43	3396	3439	43	2716	2759	122,98%		Rapports des formations sanitaires	
	2.1.5 : % de survivant-e-s ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans les 72H	56,00%	34,5%	21	1303	18	847	865	3	456	459	61,63%	1324 cas de viols ont été pris en charge dans le délai de 72H sur un total de 3836 cas de viols enregistrés, soit 35% de performance : Faible performance est liée à : la distance entre les FOSA et les lieux où les actes de violences sont commis, le désistement de certaines victimes à dénoncer, le confinement durant le Covid-19	Rapports des formations sanitaires	
	2.1.6 : % des survivantes ayant une grossesse issue d'un viol	18%	10%	0	341	0	277	277	0	64	64	53,56%	341 cas de viol ont été suivis d'une grossesse sur 3537 cas de viols enregistrés sur des femmes en âge de procréer, soit 10%	Rapports des formations sanitaires	

RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans						
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot				
	2.1.7 : Nombre des survivant-e-s des VBG ayant bénéficié d'un accompagnement juridique et judiciaire de qualité	1290	1 073	29	1044	25	807	832	4	237	241	83,18%	Cas BCNUDH non renseignés	Rapports des cliniques juridiques et BCG	
	2.1.8 : Nombre de dossiers portés en justice ayant fait l'objet de décision judiciaire ; désagrégée par type de décision rendue (condamnation, acquittement, classement sans suite, etc)	789	215	0	194	0	135	135	0	59	59	27,25%	215 décisions obtenues qui du reste, demeurent faible : suspension de la tenue des audiences foraines par les tribunaux suite au Covid-19, l'insécurité dans certaines zones d'intervention, l'effectif insuffisant des magistrats	Rapports mensuels de statistiques judiciaires ; Fiche de collecte des données (Parquets pour les dossiers pénaux : VS et Cours & tribunaux pour les dossiers civils : VBG)	
	2.1.9 : Nombre des survivant-e-s des VBG ayant bénéficié d'une réinsertion socioéconomique, et/ou scolaire.	2480	2 255	30	2225	0	350	350	30	1 875	1905	90,93%	309 mineures sont en formation professionnelle (à comptabiliser à la fin de la formation).	Rapports d'activités des ONG partenaires de la réinsertion	
	2.1.10 : % des survivant-e-s autonomisées à l'issue des AGR développées.	80,00%	64,22%	14	1117	0	0	0	14	1117	1131	80,28%	Sur un échantillon de 1761 AGR, 1131 assurent le revenu de 2\$ et plus par jour.	Rapport des ONG partenaires de la réinsertion et des établissements scolaires	
Produit 2.2 : Les services et les mécanismes institutionnels de prise en charge intégrée et multisectorielle (CISM) sont mis en place et/ou consolidés et opérationnels.	2.2.1 : Existence d'un cadre juridique pour les services intégrés et multisectoriels de prise en charge	1	0	0									0%	Un projet de décret portant institutionnalisation des CISM est soumis dans le circuit de signature.	Journal officiel
	2.2.2: Nombre de CISM mis en place et/ou consolidés et qui sont opérationnels	12	12	12 CISM appuyés: GESOM, Kyeshero, Beni Ville; Walungu; Chahi; Aru, Mahagi, Kalemba Mulumba; Tshimbulu, Ndjili; Ngaba, Kintambo. Tous les services de prise en charge multisectorielle sont disponibles.									100,00%		Rapports du Projet

RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans						
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot				
	2.2.3: Nombre de FOSA hors CISM offrant les services de prise en charge appuyés et opérationnels	11	11	11 structures de soins appuyées en Kits post viols, kits de dignité, médicaments essentiels et kits de protection individuel contre la COVID-19.									100,00%		Rapports du Projet
	2.2.4 : % de cas traités parmi les cas reçus par les offices et juridictions.	60%	22,84%	341 décisions judiciaires ont été rendues sur 1493 dossiers enregistrés en justice.									38,07%	Cfr raisons évoquées à l'indicateur 2.1.8	Rapports du Projet; Rapport des offices et juridictions
	2.2.5: Nombre d'établissements scolaires ayant développé une stratégie d'accueil pour les survivant-e-s de VBG	22	0										0,00%	Pas de nouveaux établissements appuyés suite à la faible rentabilité des AGR pilotes. Il a été recommandé la réaffectation de ces fonds au renforcement d'AGRs d'auto-financement des ONGs partenaires	Rapports du Projet;
III. COMPOSANTE COORDINATION															
Produit 3.1 : Les structures et le mécanisme de coordination de lutte contre les VBG, aux niveaux central et décentralisé disposent des capacités techniques et institutionnelles requises pour assurer une coordination efficace	3.1.1 : Nombre de coordination fonctionnelle de lutte contre les VBG au niveau national, provincial et territorial	14 (1 au niveau national ; 5 au niveau provincial et 8 au niveau territorial : NK1, SK3, Ituri 3, KC 1)	14 (1 au niveau national ; 5 au niveau provincial et 8 au niveau territorial : Nord Kivu 1, Sud Kivu 3, Ituri 3, Kasai Central 1)									100%		Rapport de la DivGenre	
	3.1.2 : Nombre de coordination dotée d'un plan d'action provincial de mise en œuvre de la SNLVBG	1 (KC)	0									0%	Les mesures barrières liées à la pandémie/ Covid-19 n'ont pas permis de réaliser cette activité au cours de l'année 2020.	Rapport de la DivGenre	
	3.1.3 : Nombre d'acteurs du niveau central et décentralisé dotés de capacités techniques pour la coordination de la lutte contre les VBG	78	78 acteurs (Ministères genre et Justice, Divisions, Bureaux de territoires, Commissariats...) des cinq provinces de l'Est et de leurs territoires ont bénéficié d'un renforcement des capacités et d'appui en matériels et équipements.									100%		Rapport du MIN GENRE	

RESULTATS IMMEDIATS	INDICATEURS DE PRODUITS	CIBLE 2020	RESULTATS OBTENUS EN 2020	Résultats obtenus du 01 janvier au 31 décembre 2020									PERFORMANCE ANNUELLE	OBSERVATION / JUSTIFICATION D'ECARTS	SOURCE DE VERIFICATION
				Sexe		Moins de 18 ans			Plus de 18 ans						
				M	F	M	F	Tot	M	F	Tot				
Produit 3.2 : Le système national de collecte des données sur les VBG produit des informations pour orienter le plaidoyer, la programmation et le déploiement des services.	3.2.1: Taux de couverture du système national de collecte des données sur les VBG	12 provinces sur 26 (50%)	7 provinces ont un système de collecte des données sur les VBG à savoir : les 5 provinces du programme JAD et les deux autres provinces non JAD, à savoir : Kasai et Kasai Oriental sur les 26 provinces de la RDC.									58%			
	3.2.2 : Proportion des intervenants dans la lutte contre les VBG alimentant la base de données.	75%	48% (au total, 78 structures sur 164 renseignent la nouvelle base de données depuis septembre 2020).									64%	Encodage massifs des données de 2018, 2019 et 2020 en cours (production des rapports analytiques prévue au T1 de 2021)	MIN GENRE	
	3.2.3 : Nombre de rapports d'analyses produits sur les questions relatives aux VBG produits	2	Aucun rapport analytique n'a été produit à ce jour.									0%		MIN GENRE	
	3.2.4 : Nombre de décisions, d'initiatives et d'actions prises sur base des recommandations des rapports d'enquêtes de perception réalisés sur les VBG	TBD	0									0	Accords de partenariat non signés avec les universités suite au retard dans l'organisation de la micro évaluation (crise sanitaire de la Covid-19)	Rapport de l'état de lieu / suivi des recommandations des rapports d'enquêtes	
	3.2.5 : Degré (proportion et portée) de prise en compte des recommandations par les autorités judiciaires au niveau national et provincial, à la suite de la publication des rapports de Monitoring judiciaire produits.	TBD	0									0	Idem	Rapport de l'état de lieu de suivi des recommandations du rapport de monitoring judiciaire	

IV. CONTRAINTES, DEFIS ET LEÇONS APPRISES

Au cours de l'année 2020, le Programme a fait face aux contraintes et défis majeurs suivants :

Tableau N° 11 : Défis et contraintes du Programme

DEFIS, CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES	ACTIONS PRISES
<input type="checkbox"/> Persistance de l'insécurité dans certaines zones d'intervention (Ituri, Beni, Luvungi, Tshimbulu)	<input type="checkbox"/> Elaboration et mise en œuvre d'un plan de contingence <input type="checkbox"/> Respect des consignes et mesures sécuritaires <input type="checkbox"/> Proposition de surseoir les activités dans les zones les plus insécurisées et inaccessibles (Oicha)
<input type="checkbox"/> Persistance de la pandémie du Covid-19	<input type="checkbox"/> Développement de la stratégie VBG Covid pour l'adaptation de l'intervention au contexte imposé par la pandémie
<input type="checkbox"/> L'insuffisance des ressources pour couvrir les besoins de la mise en œuvre (déficit du volet juridique, cout élevé de la réinsertion à Kinshasa)	<input type="checkbox"/> Couverture d'une partie des charges par les fonds propres des agences <input type="checkbox"/> Proposition de révision des cibles pour la réinsertion à l'Ouest
<input type="checkbox"/> Le retard observé dans le transfert des fonds aux partenaires de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Plaidoyer pour l'allègement des certaines procédures et anticipation dans la préparation des dossiers de demande des fonds par les partenaires
<input type="checkbox"/> Clôture du programme à l'Est pendant que les besoins y sont encore nombreux	<input type="checkbox"/> Demande d'une extension d'au moins 3 mois pour la mise en œuvre du plan de sortie du Programme dans la zone Est
<input type="checkbox"/> L'instabilité du Gouvernement en fin d'année n'a pas permis d'obtenir la signature du Décret portant institutionnalisation des CISM dans les délais espérés (suspension des Conseils des Ministres pendant le dernier trimestre de l'année)	<input type="checkbox"/> Poursuivre le processus dès la mise en place du nouveau Gouvernement

Les défis et contraintes spécifiques aux composantes du Programme sont renseignés à l'Annexe 14

4.2 Leçons apprises et bonnes pratiques

Tableau N° 12 : Leçons apprises et bonnes pratiques

N°	Leçons apprises	Bonnes pratiques
01	Prévention	
	Existence d'un lien entre la pandémie à Covid-19 (la situation de confinement) et l'augmentation des cas de violences basées sur le genre en particulier les violences conjugales (domestiques) et les grossesses précoces chez les filles mineures	Adaptation de la stratégie d'intervention au contexte particulier de la Covid-19
	Le renforcement de capacités des collectifs/Réseaux d'associations féminines les rendent performantes et efficaces dans la prévention et lutte contre les VBG	La synergie entre les différents volets : la participation des animateurs des cliniques juridiques, des points focaux de la police et d'autres acteurs de prise en charge aux cotés des acteurs de la prévention lors des sensibilisations a eu un impact positif sur la perception du projet par les populations
	Par l'approche de la masculinité positive, l'implication des hommes, qui sont naturellement considérés comme auteurs de VBG a produit un écho positif au niveau des communautés	Le recours aux plateformes utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) a facilité le partage d'information sur les VBG, les alertes et référencement des cas vers les services de prise en charge surtout pendant la période de la pandémie Covid-19
02	Prise en charge Médicale et psychosociale	
	La detraumatization des prestataires de prise en charge pour améliorer leur bien-être est une source de motivation pour les prestataires.	La gestion de cas a contribué à l'accompagnement et à la référence de survivantes (identification des besoins et orientations vers les services par les acteurs)
	Il est nécessaire de mettre en place de services de prise en charge psychosociale à distance dans le contexte de COVID 19	Le paiement de frais de transport aux survivants de VBG a facilité l'accès aux services pendant le suivi ainsi les cas d'abandon ont sensiblement diminué
	La dotation de médicaments essentiels, paquets complémentaires pour la prise en charge des survivant-e-	

	s facilite la prise en charge à temps et de qualité des complications liée aux viols et autres pathologies associées aux cas de VBG	
03	Prise en charge juridique et judiciaire	
	Le caractère pédagogique des audiences foraines a redoré l'image et le rôle de la justice dans la lutte contre l'impunité des VBG ; la relance de la confiance des populations bénéficiaires en la justice institutionnelle dans les différentes zones de mise en œuvre	Le fait d'avoir impliqué en amont les partenaires à toutes les étapes du projet, a permis que pendant la période de l'état d'urgence, ceux-ci aient maintenu le même niveau d'engagement et continuer la mise en œuvre des activités du projet
	L'interaction permanente entre acteurs de la chaîne pénale conduit à un gain en temps dans la prise en charge des survivant-e-s entre la clinique, le BCG et la police qui facilite la collecte des preuves et la transmission des dossiers au parquet dans le délai ainsi que pour la suite du dossier judiciaire	
04	Réinsertion	
	La stratégie d'intervention doit rester flexible ouvrant des possibilités d'adaptation aux éventuels changements de contexte	Réorientation de certaines AGR des bénéficiaires pour s'adapter au contexte de la pandémie et saisir les nouvelles opportunités de marché
		Informatisation des outils de suivi des activités à l'aide des logiciels Koboconnect et SPSS pour faciliter la collecte, le traitement et le partage des données relatives à la réinsertion (ONG Est)
		Recours aux NTIC pour le suivi des activités pendant le confinement et mesures de télétravail (réunions régulières par Zoom, échanges d'informations via groupe WhatsApp du volet)
05	Coordination	
	Des synergies entre les leaderships institutionnels sont construites autour d'un dialogue de qualité entre les parties prenantes au programme à savoir, le Canada, les Chefs d'agences, Le Ministère du Genre, les Partenaires d'exécution, ce qui a aidé le Programme JAD à tenir et à limiter l'impact de Covid-19 sur ses activités	Tenue des réunions des Chefs d'Agences, Comité Technique et Comité de Pilotage par visioconférence pour maintenir ce dialogue

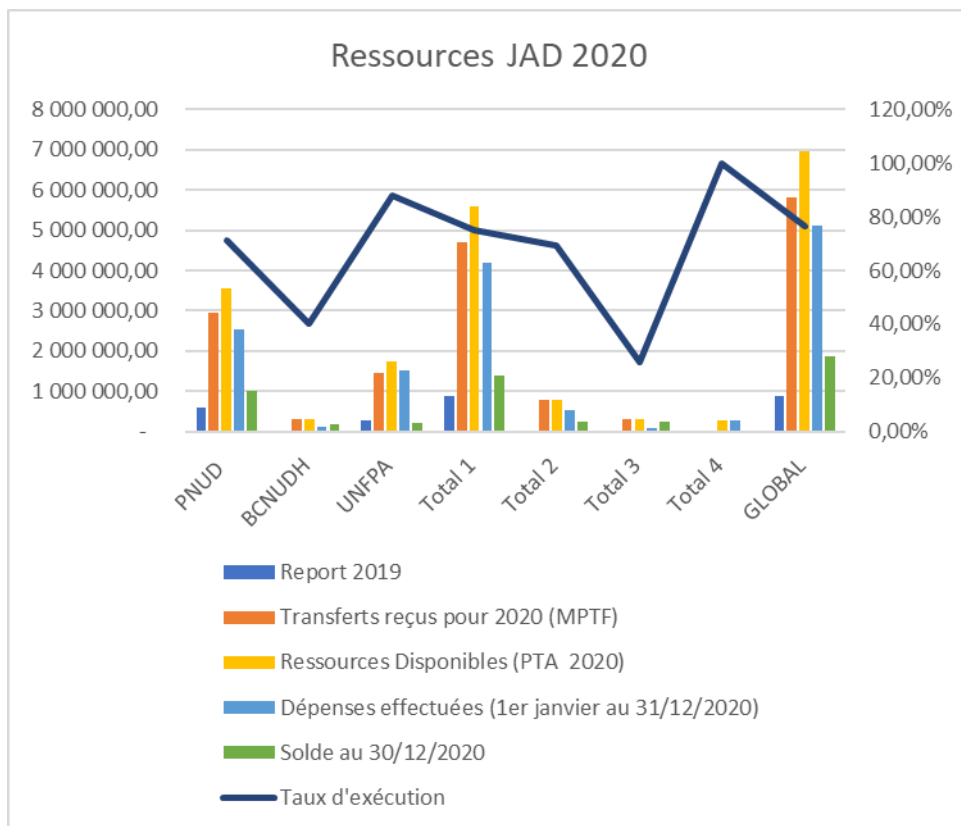
V. RESSOURCES FINANCIERES

La situation financière du Programme se présente de la manière suivante au 31 décembre 2020 :

Tableau N° 13 : Ressources et utilisations 2020

Agences	Source de financement	Report 2019	Transferts reçus pour 2020 (MPTF/Core)	Ressources Disponibles (PTA 2020)	Dépenses effectuées (1er janvier au 31/12/2020)	Solde au 30/12/2020	Taux d'exécution
PNUD	CANADA AMC	609 314,00	2 954 191,00	3 563 505,00	2 544 902,00	1 018 603,00	71,42%
BCNUDH	CANADA AMC	1 105,00	298 487,00	299 592,00	120 535,00	179 057,00	40,23%
UNFPA	CANADA AMC	265 560,00	1 461 633,00	1 727 193,00	1 522 376,00	204 817,00	88,14%
Total 1	CANADA AMC	875 979,00	4 714 311,00	5 590 290,00	4 187 813,00	1 402 477,00	74,91%
Total 2	PNUD (Fonds CORE)	0	784 113,00	784 113,00	544 054,17	240 058,83	69,38%
Total 3	BCNUDH (Fonds Propres)	12 555,73	298 487,04	311 042,77	80 564,38	230 478,39	25,90%
Total 4	UNFPA (Fonds Propres)	0	0	285 042,00	285 042,00	0	100,00%
GLOBAL		888 534,73	5 796 911,04	6 970 487,77	5 097 473,55	1 873 014,22	76,25%

Globalement, pour l'exécution de ses activités le Programme a bénéficié d'un montant de **6 970 487,77 \$** répartis comme suit :



Graphique 02. Contributions mobilisées pour le financement du Programme en 2020

De ces ressources, **5 097 473,55 \$** ont été utilisés pour la mise en œuvre des activités dégageant un solde de **1 873 014,22 \$** à la clôture de l'exercice comptable (31 décembre 2020).

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

⊕ Liste et position des Tableaux

Titre	Page
<i>Tableau N° 01 : Impact des mesures de prévention contre le Covid-19 sur les activités du Programme</i>	04
<i>Tableau N° 02 : Statistiques des personnes touchées par la sensibilisation en matière des VBG</i>	08
<i>Tableau N° 03 : Effectifs des leaders signataires des actes d'engagement en faveur de la masculinité positive et promotion de l'égalité des sexes</i>	08
<i>Tableau N° 04 : Effectifs des survivant-e-s renforcé-e-s en capacités</i>	09
<i>Tableau N° 05 : Répartition des clubs genre par province</i>	10
<i>Tableau N° 06. Synthèse de la prise en charge juridique et judiciaire</i>	14
<i>Tableau N° 07 : Répartition des AGRs appuyées par le Programme</i>	15
<i>Tableau N° 08 : Nombre de dossiers traités par les parquets</i>	18
<i>Tableau N° 09 : Activités stratégiques du Programme</i>	24
<i>Tableau N° 10 : Bilan des résultats 2020</i>	25
<i>Tableau N° 11 : Défis et contraintes du Programme</i>	30
<i>Tableau N° 12 : Leçons apprises et bonnes pratiques</i>	30
<i>Tableau N° 13 : Ressources et utilisations 2020</i>	31

⊕ Liste et position des Figures

Titre	Page
<i>Graphique 01 : - Résultats clés de la composante prise en charge holistique</i>	12
<i>Graphique 02 : - Contributions mobilisées pour le financement du Programme en 2020</i>	32

ANNEXES :

Annexe 01 : Liste des Associations féminines appuyées par le Programme

Province	ONG partenaire	Axe d'intervention	Agence
Nord-Kivu	CAFED	Goma et Beni	PNUD
Sud-Kivu	COFAS	Bukavu, Luvungi, Walungu et Kamituga	PNUD
Ituri	AMAB	Mongbwalu et Aru	PNUD
	FOMI	Bunia et Mahagi	PNUD
Kasai Central	FMMDK	Kananga et Tshimbulu	UNFPA
Kinshasa	SOFEPADI	Kinshasa	UNFPA

Annexe 02 : Liste des Radios communautaires partenaires et thématiques de sensibilisation

Provinces	Médias partenaires		Nbre émissions et spots	Thématiques
	Nbre	Désignation		
Nord Kivu	2	Radio Sauti Ya Injili à Goma et la Radio Rwanzururu RTR à Beni	180 spots et émissions radios diffusées	(i) Prévention des Violences basées sur le genre, (ii) les mécanismes de prise en charge intégrée et le référencement des cas et la cartographie des services de prise en charge (CISM) (iii) masculinité positive
Sud Kivu	2	Radio MAENDELEO et Mama Radio FM	10 émissions radio	
Ituri	4	Radios communautaires RTK, Canal Révélation, Colombe et Tuungane	290 spots et 49 émissions radios diffusées	
Kasai central	2	Radio Diku dietu à Kananga Radio Dibaya tabalayi à Dibaya. Radio Malandi FM Radio Solei FM	61 émissions radio.	
Kinshasa	4	Radio la source au marché de Kintambo. Radio source de vie au marché de Ngaba. Radio El Bethel au marché de Limete Mombele. Radio la source (feu du saint esprit) au marché de Limete Kingabwa.	5 spots diffusés trois fois par semaine et deux par jour pour chaque radio. 17 émissions radio.	
Total	14			

Annexe 03 : Initiatives développées pour promouvoir des discussions à la base sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG.

	Initiatives	Nord Kivu	Sud Kivu	Ituri	Kasai central	Kinshasa
1	Tables rondes radiophoniques sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG (participants : Services Genre, Partenaires des volets de prise en charge JAD,...)	RTGB (Radio Tél Graben de Beni sur 98.0 MHz), RTM (Mungano sur 95.1 MHz), la RTR (Radio Tel Rwanzururu sur 93.5 MHz) et La radio KIVU 1 dans la ville de Goma,	Radios communautaires locales VSTV ; MAENDELEO ; LUVUNGI et CANAL FUTUR en collaboration avec les structures des femmes de médias « AFEM et FEMME AU FONE »	Radio communautaires RTK Aru et La Colombe Mahagi	Toutes les 61 émissions radio réalisées ont connu la participation des différents volets de prise en charge du programme JAD, des mécanismes communautaires, ainsi que la participation des autorités locales (chef de village, police, autorité religieuse.)	6 émissions radio ont été faites sous le format table ronde radio phonique avec comme invités les volets de prise en charge du programme JAD, les relais communautaires, les mécanismes communautaires.
2	Tribunes d'expression libre sur les VBG et les mécanismes communautaires de prévention, la prise en charge des VBG	Une réunion de 86 personnes regroupant autorités politico-administratives et judiciaires, les leaders communautaires, les points focaux des réseaux communautaires d'alerte et prévention	506 personnes dont 250 Hommes et 256 Femmes parmi lesquelles 188 élèves 240 étudiants, 32 Leaders locaux, 26 leaders religieux 14 agents de changement et 6 journalistes ont pris part à une séance de réflexion sur les stratégies de lutte contre les VBG dans la province du Sud-Kivu. L'activité s'est déroulée dans différents sites notamment les institutions Universitaires (UEA ; ISP ; ISDR ; ISTM ; UOB ; ISC), les écoles secondaires et comme point de chute la salle Concordia de Bukavu en date du 31 décembre 2020. L'activité est passée en direct à la radio « MAMA RADIO » et s'est clôturée par la formulation des recommandations et la manifestation de l'engagement des participants à s'impliquer dans la lutte contre les VBG			
3	Mise en place des Groupes de discussion sur le genre et les VBG (club genre,...)	Au moins 800 enseignants dont 512 hommes et 288 femmes et plus ou moins 23560 élèves parmi lesquels en moyenne 11310 Filles et 12250 Garçons ont été informés sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des cas de VBG à travers les discussions animées par les brigades scolaires et les membres des mécanismes communautaires dans 40 écoles des villes de Goma et de Beni	???	7 groupes de discussion (de 6 filles et 4 garçons) mis en place dans les établissements scolaires et Universitaires à Bunia (4) (Université Shalom, Complexe scolaire Okapi, Bankoko, Maendeleo et Leopold ville), à Aru (1), à Mahagi (1) et à Mungbwalu (1).	6 Groupes de discussion ont été mis en place à Kananga. Composés des chefs de quartier, des leaders religieux, et autres leaders communautaires. La sensibilisation, dans 10 écoles sur les VBG a permis de faire une première étape de préparation pour la mise en place des club genre dans ces écoles.	20 groupes de discussion ont été formés dans 20 quartiers de la ville de Kinshasa, composés des chefs de quartier, des leaders religieux, des membres des comités locaux de développement et autres leaders communautaires. Les membres de ces groupes ont été formés en VBG, technique de communication et gestion des conflits. Ils ont aussi été appuyés en outils de sensibilisation (lance voix, boîte à image, dépliants, plan d'action contre le mariage

						précoce) 40 clubs genre ont été initiés dans 40 écoles de Kinshasa. Ils seront renforcés en capacités en 2021.
4	Journées d'échanges et Dialogue communautaire sur les mécanismes communautaires de prévention et gestion des VBG	110 personnes dont 52 Hommes, 38 Femmes, 13 Filles et 7 Garçons ont pris part aux journées d'échange organisées à Goma (55 personnes) et à Beni (55 personnes) sur le fonctionnement des centres intégrés des services multisectoriels (CISM) et les mécanismes de prise en charge des survivantes des VBG.	4 dialogues communautaires, 4 tribunes d'expression populaire avec débat et 4 rencontres de partage d'expérience à l'intention de 360 personnes (206 hommes et 154 femmes)	4 séances d'échange et 4 dialogues communautaires organisés à Bunia, Aru, Mahagi et Mungbwalu regroupant 340 personnes dont 130 hommes et 210 femmes	3 ateliers d'échanges sur le programme JAD avec la participation des autorités locales, des mécanismes communautaires, et de la communauté. (43 personnes dont 20F et 23 H)	2 activités : Echanges et dialogue dans les églises sur les arrangements à l'amiable en cas de VBG et la prévention des VBG. Participation de 1303 fidèles (853H, 405F) et 168 pasteurs dont 20 Femmes. Echanges avec les chefs de quartier et chef de rues sur les VBG et les référencement des cas vers les CISM (12hommes)/

Annexe 04 : Actions développées dans le cadre de la sensibilisation contre les mariages précoces

	Actions	Nord Kivu	Sud Kivu	Ituri	Kasai central	Kinshasa
1	Radiodiffusion des spots radio de sensibilisation contre les mariages précoces	150 spots radios sur le mariage précoce portés par les femmes et filles des groupes des paroles (Radio Sauti ya injili de Goma et radio Maendeleo de Beni)	6 spots radios portant sur la lutte contre les mariages précoces/forcés ont été diffusés	60 spots radios spécifiques sur le mariage précoce ont été diffusés dans les 4 axes du projet à travers les radios communautaires partenaires	9 Emissions radio sur le mariage précoce diffusées sur les radios partenaires.	Le spot sur les unions conjugales d'enfants a été diffusé dans 4 radio da la ville: 3 fois par semaine et deux fois par jour.
2	Production et distribution des supports de communication / sensibilisation contre les mariages précoces et forcés	Production (français et swahili) et distribution d'au moins 1200 dépliants/livrets supports de sensibilisation contre les mariages précoces et les VBG		300 flyers portant les messages de sensibilisation sur la lutte contre les mariages précoces et sur le circuit de référencement des survivants de violences basées sur le genre en province de l'Ituri ont été produits et distribués		800 plans d'action de lutte contre les unions conjugales d'enfants distribués
3	Vidéos forums / cinéma mobile	Au moins 319 personnes parmi lesquelles 107 femmes ont pris part aux séances de cinéma mobile sur les mariages précoces et ses conséquences à Goma et à Beni			793 élèves (409 H et 384 F) sensibilisés sur la lutte contre les VBG et spécifiquement sur les unions conjugales d'enfants	1000 (383G, 617F) élèves sensibilisés contre les VBG et spécifiquement sur les unions conjugales d'enfants
4	Vulgarisation du plan d'action contre les mariages précoces		4 séances de vulgarisation du plan d'action national de lutte contre les mariages précoces/forcés organisées auprès de 600 personnes	8 séances de vulgarisation du plan national d'action contre les mariages précoces/forcés, de la loi portant protection de l'enfant, des lois sur les violences sexuelles, le code de la famille, la stratégie Nationale de lutte contre les VBGs et le protocole de maputo réalisées dans les 4 axes du projet (Bunia, Mahagi, Mungbwalu et Aru).	Sensibilisation dans 10 écoles sur la lutte contre le mariage précoce ainsi que la vulgarisation du plan d'action contre les unions conjugales d'enfants. 409 G et 384 F élèves sensibilisés et 50 adultes sensibilisés.	Sensibilisation dans 40 écoles sur la lutte contre le mariage précoce et vulgarisation du plan d'action contre les unions conjugales d'enfants.

Annexe 05 : Appuis apporté aux structures et associations à base communautaire chargées de la prévention, alerte, référencement, protection des survivant(e)s de VBG

PROVINCES	ACTIONS
Nord Kivu	Tenue de 2 Ateliers de formation et échange d'expériences organisés (1 à Goma et 1 à Beni) en faveur de 55 personnes issues des structures et associations à base communautaire dont 32 femmes et 23 hommes
Sud Kivu	- Renforcement des capacités de 2 structures engagées dans la prévention des VBG (Espoir d'Afrique de Luvungi et Action Solidaire de vision sociale de Bukavu. - 8 plateformes NTIC mis en place et appuyés dont 7 groupes WhatsApp et 1 page Facebook
Ituri	- 8 plateformes NTIC mis en place et appuyés dont 7 groupes WhatsApp et 1 page Facebook
Kasai Central	- Formation de 30 Journalistes sur l'intégration de la dimension genre et l'égalité des sexes dans le métier de journaliste, ainsi que les notions de base des VBG, et le circuit de référencement. - Renforcement des capacités des structures et associations à base communautaire chargées de la prévention, alerte, référencement, protection des survivant(e)s de VBG (51 personnes dont 34 relais communautaires). - 2 plates-formes NTIC mis en place (groupes WhatsApp) pour l'alerte, le référencement des cas de VBG. - Echanges d'expérience sur l'utilisation des NTIC dans la lutte contre les VBG (15 personnes dont 7F)
Kinshasa	- Formation 180 personnes (95H et 85 F) membres des groupes de discussion sur les VBG, les techniques de communication et la gestion des conflits. - 4 plates-formes NTIC mis en place (groupes WhatsApp) pour l'alerte, le référencement des cas de VBG

Annexe 06 : Liste des plaidoyers initiés par les associations féminines

	Objet du Plaidoyer	Cible	Evolution
Nord Kivu	Fermeture des maisons de tolérance	Ministère de la justice	5 Grandes maisons de tolérance ont été fermées par les autorités suite au plaidoyer mené.
	Lutte contre l'insécurité à Goma et à Beni en tant que facteur des VBG	MONUSCO et FARDC	La décision de décréter l'état de siège est l'un des grands résultats des plaidoyers menés par différents acteurs dont CAFED. Cependant cette mesure n'a pas abouti jusque-là aux résultats escomptés par les activistes car l'insécurité et les VBG continuent avec la même ampleur
Sud Kivu	La question de banalisation des VBG luvungi, walungu et kamituga	Les chefs coutumiers, les chefs de groupements, les chefs de localités, ministère provincial du genre, de l'intérieur, ainsi que de la santé	Des rencontres d'échanges par les autorités pour mieux analyser la question et comprendre les problèmes spécifiques pour chaque site afin de prendre des mesures adéquates. Suivi continue par COFAS
	La problématique de la consommation des boissons fortement alcoolisées	Les autorités locales au niveau de la chefferie et groupement, ministère du genre, intérieur, de la santé	Déclarations à la radio pour avertir la population sur le renforcement des mesures existantes pour lutter contre le phénomène boisson fortement alcoolisées, responsabilisation des chefs de quartiers et nyumbakumi pour identifier les vendeurs et les lieux de vente de ces boissons (cas de bukavu) Suivi continue par COFAS
	Les arrangements à l'amiable des cas des VBG	Les autorités locales au niveau de la chefferie et groupement, ministère du genre, intérieur, de la santé	Sensibilisations et appels à la population par les autorités. Prise de conscience par les jeunes filles qui se soulèvent et n'acceptent plus des mariages forcés arrangés par leurs parents. Suivi continue par COFAS
Ituri	Participation de la femme dans le conseil local sécurité urbaine	Bourgmestre de la Commune Nyakasanza	18 Femmes dont 2 femmes cheffes de quartiers, 5 femmes cheffes quartier adjoints, 1 femme bourgmestre adjointe, 6 femmes cheffes d'avenues et 4 cheffes 10 maisons participent désormais aux réunions du conseil local de sécurité
	Participation effective de la femme dans la prise des décisions pendant la période de Covid 19	Gouverneur	Non encore abouti
	Inscription de la lutte contre les violences sexuelles comme priorité dans les Territoires	AT Mahagi	- Réalisée et abouti à une décision prise et publiée officiellement par l'administrateur du territoire à Mahagi - A Bunia plaidoyer mené auprès des autorités militaires ayant abouti à la décision de déguerpissements des tous les militaires dans les carrés miniers - Avec le gouverneur. Sur la participation des femmes dans le comité provincial de paix : promesse non aboutie bouleversement dû à l'état de siège
	Fermeture des maisons de tolérance à Mongbwalu	AT Mongbwalu	Action aboutie
Kasai central	Adoption du Plan d'action provincial de lutte contre les unions conjugales des enfants	Gouverneur de Province	Ce plan fut adopté et reste l'étape de la dissémination/vulgarisation pour son appropriation à tous les niveaux
	Lutte contre l'insécurité et les viols massifs qui s'en suivent	Maire de la ville	- Signature de la note de plaidoyer et engagement de renforcer les patrouilles mixtes FARDC, MONUSCO et POLICE, - Changement des certaines autorités militaires et polices suspectés. Réduction sensible de l'insécurité moins des cas d'attaques contre la population
	Amélioration du statut de la femme face aux pratiques dégradantes que subissent les femmes au niveau de groupement lors de décès des conjoints et de partage d'héritage	Chefs coutumiers	1 ^{ère} étape : Traduction et vulgarisation de l'édit provinciale portant suppression des pratiques et coutumes avilissantes à l'égard de la femme. Le processus à poursuivre
	Découragement des arrangements à l'amiable ou arrêter les frustrations que	Instances judiciaires et chefs coutumiers	Signature d'actes d'engagement pour référer tout cas vers les structures

	connaissent les survivantes dues à la libération des bourreaux soit par caution ou par manque de preuve.		appropriées et de ne plus procéder aux arrangements à l'amiable des cas de viol au niveau des chefs coutumiers
Kinshasa	Mise en place d'un fond de réparation aux survivants de VBG	Ministères Droits Humains, de l'Education et du ministère de genre, famille et enfants	Plaidoyer en préparation vu que le gouvernement est en place maintenant

Annexe 07 : Répartition des CISM et FOSA appuyés par UNFPA/ JAD au cours de l'année 2020

Province	CISM	Formations Sanitaires hors CISM
Kasai-Central	1. CISM Kalemba Mulumba à Kananga /Nganza 2. CISM Tshimbulu	1. CS Luse Lua Nzambi, 2. CSR CERDES, 3. CS Nkonko Tshiela 4. CS Dibaya 5. HGR Tshimbulu Saint François
Nord Kivu	1. CISM Centre médical Gesom, 2. CISM Hôpital Général de KESHYERO, 3. CISM Hôpital Général de Beni, 4. CISM HGR d'OICHA	
Sud Kivu	1. CISM Hôpital Général de référence de Walungu	1. HGR Kamituga, 2. CH Chahi, 3. CSR Luvungi
Ituri	1. CISM Hôpital Général de référence de Aru	1. HGR Bunia, 2. HGR Mongbwalu, 3. HGR Mahagi
Kinshasa	1. CISM HGR Kintambo 2. CISM Centre mère enfant de Ngaba 3. CISM HGR Ndjili	1. HGR Saint Joseph 2. Centre féminin Marie Antoinette
Total	11	13

Annexe 08 : Organisations appuyées pour la mise en place des cliniques juridiques

Province	ONG partenaire	Nbre de CJ	Localisation de la Clinique Juridique	Agence responsable
Nord-Kivu	DJF	02	Goma (Gesom et Kyeshero)	PNUD
	GLHRP	01	Beni	BCNUDH
Sud-Kivu	LADAPS	03	Bukavu, Walungu et Kamituga	PNUD
	UCPDHO	01	Luvungi	BCNUDH
Ituri	APAJI	01	Mahagi	PNUD
	JUSTICE PLUS	03	Bunia, Mongbwalu et Aru	PNUD
Kasai-Central	ENAV	01	Tshimbulu	BCNUDH
Kinshasa	NDJF	02	Ngaba, NDjili et Kintambo	PNUD

Annexe 09 : Liste ONG partenaires de mise en œuvre des activités de Réinsertion (en 2020)

Province	ONG partenaire	Axe d'intervention	Agence responsable
Nord-Kivu	ETN	Goma	PNUD
	PPSSP	Beni	PNUD
Sud-Kivu	APES	Bukavu, Walungu et Kamituga	PNUD
	AVUDS	Luvungi	PNUD
Ituri	AMAB	Bunia et Aru	PNUD
	ANAMAD	Mongbwalu et Mahagi	PNUD
Kasai Central	ADSSE	Tshimbulu	PNUD
	FMMDK	Kananga	PNUD
Kinshasa	UDD / GEL	Kinshasa	PNUD

Annexe 10 : Entités de coordinations ayant bénéficié des appuis du Programme

Province	Nbre	Ville	Cités et territoires
Sud - Kivu	04	- Bukavu (Province),	- Territoire de Walungu, - Territoire d'Uvira, - Territoire de Mwenga (Kamituga)
Nord - Kivu	03	- Goma (Province)	- Beni Ville - Beni Territoire
Ituri	04	- Bunia (Province)	- Territoire de Mahagi - Territoire d'Aru - Territoire de Djugu
Kasai Central	02	- Kananga (Province)	- Territoire de Dibaya
Kinshasa	01	- Ministère National	- Coord Urbaine Ville de Kinshasa

Annexe 11 :Lien – Visite CISM N’djili (G7 et Prix Nobel Mukwege)

<https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Facpcongo.com%2Findex.php%2F2020%2F03%2F13%2Fdr-denis-mukwege-plaide-pour-linstitutionnalisation-du-systeme-de-lutte-contre-les-violences-sexuelles%2F&data=02%7C01%7Cclarisse.museme%40undp.org%7C47914989fc564532382208d7c845a128%7Cb3e5db5e2944483799f57488ace54319%7C0%7C0%7C637198073693578795&data=QmMwhXKY86p1EQirrkTDvz%2FKE1uA%2FPBDuTnzTJQCc4%3D&reserved=0>

Annexe 12 : JAD et innovation

<https://static1.squarespace.com/static/5b156e3bf2e6b10bb0788609/t/603cf4b6e06ce403c2c66bc6/1614607608539/IDIA+Innover+pour+contrer+la+violence+fond%C3%A9+sur+le+sexe+Fev+2021.pdf>

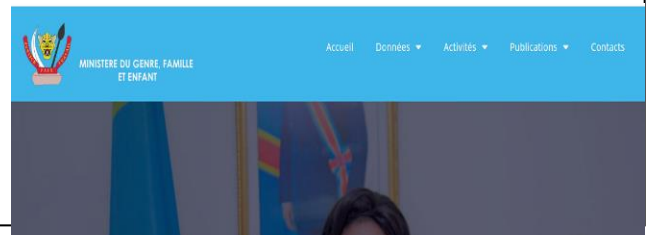
Annexe 13 : Étapes à suivre pour accéder a la base de données nationale VBG à partir du site du Ministère du Genre

Une fois sur le site du ministère du genre bien vouloir suivre les étapes suivantes :

Étape 1: Aller sur **Données** et puis Cliquer sur **Prise en charge VBG** ce qui vous conduit à la page de l'étape 2



Étape 2: Cliquer sur **voir statistiques** ce qui vous conduira à la page d'accueil de la partie web de la base de données national VBG



Étape 3: La page d'accueil de la partie web de la base de données national VBG vous donne accès aux photos avec certains messages et statistiques clés par simple défilement



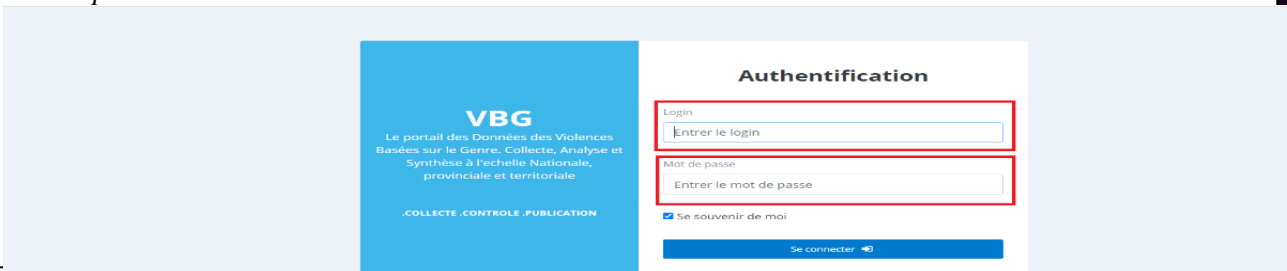
Étape 4: Afin d'avoir accès aux autres fonctionnalités, allant au-delà de celles de la page accueil, vous faut cliquer sur **se connecter**.



Étape 5 : Authentification, pour s'authentifier veuillez-vous connecter en utilisant les login et mot de passe suivants

Login : sa

Mot de passe : 123456



Étape 6 : Après s'être authentifier, l'application vous donne acces aux autres fonctionnalité



- Intervenant. La liste des structures connectées à la Base de données
- Données VBG : validation des données
- Tableau de bord
- Données statistiques

Annexe 14 : Défis et contraintes par volet du programme

DEFIS	ACTIONS ENVISAGEES
1. PREVENTION	
<ul style="list-style-type: none"> Persistence des arrangements à l’amiable & normes socioculturelles/comportements parfois contraires aux référencements des cas ; 	<ul style="list-style-type: none"> Intensifier les sensibilisations et les tables rondes avec l’ensemble des acteurs pour une transformation des comportements ; Assurer le suivi des engagements pris par les leaders communautaires à l’issue des activités de renforcement de capacités comme acteurs de changement pour l’égalité des sexes et lutte contre les VBG ; Renforcer la chaîne pénale pour la répression des cas des VBG et des arrangements à l’amiable dans le cas de VS ;
<ul style="list-style-type: none"> La transformation des normes sociales et culturelles et l’adoption d’attitudes positives face aux violences basées sur le genre c’est tout un processus exigeant du temps 	
<ul style="list-style-type: none"> Faible réponse des autorités au sujet des plaidoyers menés par les associations féminines sur la lutte contre les violences 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le suivi des actions de plaidoyer entrepris et adapter en cas de besoin les stratégies pour faire pacifiquement pression aux décideurs
2. PRISE EN CHARGE MEDICALE ET PSYCHOSOCIALE	
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge médicale des enfants issus de viols Insuffisance de matériels pour la collecte de preuve médico-légale et prestataires médico-légistes ; Réquision de certaines structures et/ou de personnel de santé et agents psychosociaux dans la riposte contre le COVID 19 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un paquet d’assistance pour les enfants issus de viol Renforcer les capacités des médecins en collecte des preuves médico-légales et rédaction des rapports ; Equiper les structures pour la collecte des preuves médico-légales et rédaction des rapports ; Doublement des postes au niveau des CISM
3. ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET JUDICIAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des ressources allouées à la prise en charge juridique et judiciaire La liberté provisoire accordée à certains bourreaux et les évasions récurrentes des prisons découragent les victimes de porter plainte ; Permutation des acteurs qui maîtrisaient le Programme JAD et formés sur la prise en charge Effectif insuffisant et méconnaissance de la question des VBG de certains opérateurs de la justice (magistrats, avocats, OPJ assermentés) dans certaines zones d’exécution du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des ressources additionnelles pour couvrir les besoins de l’accompagnement juridique et judiciaire ; Plaidoyer pour la limitation de l’octroi de la liberté provisoire, la réhabilitation des prisons en état de délabrement. Renforcer la sensibilisation des populations sur l’accès à la justice, la procédure pénale et éviter les arrangements à l’amiable ; Organiser des formations de mise à niveau des nouveaux acteurs opérateurs de la Justice sur les notions de genre, VBG, la stratégie nationale et principes directeurs de prise en charge des survivant-e-s des VBG
4. REINSERTION SOCIOECONOMIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la viabilité des AGR scolaires pendant la suspension des activités scolaires et inaccessibilité des marchés pendant le confinement 	<ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les ONG partenaires pour la gestion des AGR à finalité scolarisation tout en mettant en place des comités de suivi impliquant les Divisions du Genre, les gestionnaires des CISM, les représentants des agences, les associations féminines partenaires au Programme JAD
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la dynamique des groupes dans les zones longtemps dominées par des interventions humanitaires (instabilité de certains groupements d’intérêt économiques mis en place par les bénéficiaires) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la sensibilisation des bénéficiaires et collaborer avec les autres acteurs dans le cadre de la transition humanitaire-développement Attacher temporairement un animateur de l’ONG pour appuyer directement les groupements fragiles
5. COORDINATION	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l’appropriation et la pérennisation des actions par les acteurs de la partie nationale et la société civile à la fin du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer pour la mise à disposition des ressources de l’Etat afin d’assurer le fonctionnement du mécanisme de coordination y compris la base de données Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs Assurer un transfert de compétences en faveur des agents de Services genre
<ul style="list-style-type: none"> Faible/Absence d’appui en ce qui les supervisions/Coaching réguliers à l’encodage et l’assurance qualité au niveau des divisions du genre et la DEP 	<ul style="list-style-type: none"> Doter le Ministère du genre d’un budget pour renforcer les supervisions/Coaching réguliers à l’encodage et l’assurance qualité au niveau des divisions du genre et la DEP